



LE PIED DE FÉE

LE MAG DE LA VILLE DE LÈVES

#188 - juillet - août 2026

Été festif à Lèves !

RDV du 10 au 12 juillet pour la Fête de la Madeleine





Fête de la nature - c'est la photo de Céline Guillard « La sésie de l'oseille sur une marguerite » qui a obtenu le 1^{er} prix.



P4

Lèves au coeur de Chartres métropole



P14

Participez à l'embellissement de la commune



P6

Vie municipale : vos élus représentent la ville



P19

Inscrivez vos enfants aux services périscolaires



P10

Travaux route de Chavannes



P20

Retour en images



P12

Les sapeurs-pompiers en exercice feux de forêts



P38

Lèv'ents



L'ÉDITO DU MAIRE

Chers Lévois,

Au moment où j'écris ces lignes (le 15 juin) nous venons de traverser un épisode de forte chaleur et un nouveau est déjà annoncé pour ce début d'été. Force est de constater que nombre de nos bâtiments publics, en particulier ceux qui accueillent nos enfants — crèches, écoles et accueils de loisirs — ne sont guère adaptés aux canicules intenses.

Conformément aux engagements pris devant vous lors des dernières élections municipales, j'ai donc souhaité mettre en place un groupe de travail réunissant élus et agents municipaux afin de réfléchir aux solutions permettant d'améliorer le confort thermique de nos bâtiments et d'apporter davantage de fraîcheur dans nos cours d'école.

En concertation avec les acteurs concernés, cette réflexion devra nous permettre d'identifier les travaux à engager, d'en définir les priorités et de les inscrire dans une programmation pluriannuelle, compatible avec nos contraintes techniques et financières. Notre ambition est de pouvoir engager les premières améliorations dès l'année prochaine.

D'autres bâtiments font également l'objet de toute notre attention. C'est le cas du complexe sportif Michel Castaing, dont la rénovation complète constituera l'un des projets majeurs de ce mandat. Les travaux débuteront dès cet été. Si ce chantier important entraînera inévitablement des désagréments temporaires, il permettra à terme d'améliorer durablement les conditions d'utilisation de cet équipement au bénéfice de ses très nombreux utilisateurs.



Nous avons également programmé la rénovation de notre église, avec une vigilance particulière portée à sa voûte, qui présente des signes préoccupants de fragilité. Nous aurons certainement l'occasion de revenir plus en détail sur ce dossier à la rentrée.

Les travaux concernent également nos voiries. Ainsi, sur la route de Chavannes, le renouvellement des réseaux humides s'achèvera au cours du mois de juillet. Les travaux relatifs aux réseaux secs prendront ensuite le relais à partir de septembre. Ce chantier d'envergure, tant par son ampleur que par son coût, est mené en partenariat avec Chartres Métropole.

Notre commune travaille pleinement et en confiance avec l'Agglomération, au sein de laquelle elle prend toute sa part. Ce Pied de Fée vous présente le travail engagé par vos élus en ce début de mandat, au service de la collectivité.

Enfin, comment ne pas saluer la mobilisation des conseillers municipaux jeunes, qui donnent de leur temps au service de la commune. Cette année encore, leur bilan est très riche en projets, animations, et en liens intergénérationnels. Ils méritent nos plus vifs remerciements.

Et en ce début des vacances scolaires, je vous invite à nous retrouver en toute convivialité à l'occasion de notre traditionnelle fête de la Madeleine.

Très bel été à chacun d'entre vous.

Rémi MARTIAL
Maire de Lèves
Conseiller départemental

Lèves au cœur de Chartres métropole



A l'invitation de Rémi Martial, le nouveau maire de Chartres et président de Chartres métropole Ladislas Vergne a consacré l'un de ses premiers déplacements à Lèves. Il a découvert le Mémorial de Chavannes, ainsi que le projet de remise en eau du Couasnon, porté par Chartres métropole en partenariat avec les villes de Mainvilliers et de Lèves. Avec de nombreux projets communs, chaque collectivité s'appuyant sur ses compétences respectives, une coopération efficace entre Lèves et Chartres métropole s'est nouée au fil des ans, que les élus entendent poursuivre, dans l'intérêt des habitants.

Vos élus au sein de l'Agglomération



Rémi MARTIAL

Vice-président de Chartres métropole en charge du suivi du projet de l'A154, du développement durable, de l'alimentation durable et de proximité et du projet alimentaire territorial

- Membre du bureau communautaire
- Membre de la SPL Chartres aménagement
- Membre de la SPL Chartres spectacles
- Membre de la SPL Chartres tourisme
- Membre de C'Chartres habitat
- Membre du comité de suivi du Scot (Schéma de Cohérence Territoriale)



Patrick LE CALVÉ

Conseiller communautaire de Chartres métropole

- Membre de la SPL Chartres traitement et valorisation
- Membre du bureau communautaire



Marie-Pierre DAVID

Conseillère communautaire de Chartres métropole

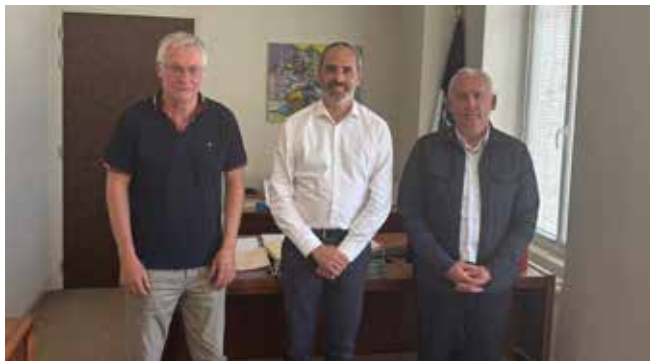
- Membre du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Au travail avec le nouvel exécutif de Chartres métropole

Depuis l'élection du nouvel exécutif de Chartres métropole le 24 avril dernier, les relations se nouent entre la ville et les différents élus de l'agglomération. Plusieurs rencontres et réunions de travail ont eu lieu ces dernières semaines.



Avec Florent Gauthier, maire de Lucé et 1^{er} vice-président de Chartres métropole en charge des réseaux secs et de la transition énergétique. Un point a été fait sur les projets d'enfouissement de la ville, à commencer par la route de Chavannes (cf page 10).



Aux côtés de Lionel Lecointre, adjoint au maire en charge de la sécurité, Rémi Martial a reçu Souleyman Mumcu, conseiller municipal délégué de Chartres et nouveau vice-président de Chartres métropole en charge de la sécurité.



C'est en voisine que Michèle Bonthoux, maire de Mainvilliers et vice-présidente de Chartres métropole est venue visiter la mairie de Lèves, et échanger sur les enjeux de sécurisation des liaisons entre nos communes.



Bertrand Massot, maire de Luisant et vice-président de Chartres métropole en charge des mobilités, est venu échanger au sujet des lignes 3 et 8 de Filibus, et sur les perspectives de développement de liaisons cyclables.



En visite du chantier de la route de Chavannes, avec les équipes de Chartres métropole et avec Gérard Besnard, maire de Morancez et vice-président de Chartres métropole en charge de l'eau potable, de l'eau pluviale et de l'assainissement (cf page 10).



En séance de travail sur le projet de remise en eau du Couasnon, avec Jacky Gaullier, maire de Saint-Georges-sur-Eure et conseiller communautaire délégué de Chartres métropole en charge du Plan vert.

Vie municipale : vos élus représentent la ville

Elu le 15 mars, installé officiellement le 21 mars (cf Pied de fée mai-juin 2026), le conseil municipal est au travail. Les commissions municipales ont été revues. Elles sont désormais au nombre de quatre, avec 10 membres de la majorité et 2 membres de l'opposition. Elles ont vocation à traiter des sujets qui seront ensuite soumis au vote du conseil municipal, mais aussi à faire un point sur les projets en cours et à échanger sur les thématiques futures. Les autres instances, internes et externes à la ville, ont été installées ces dernières semaines.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION 1

Finances, urbanisme et affaires générales

Patrick Le Calvé (président)
Joël Houvet (vice-président)
Marie-Hélène Ferreira
Ghislaine Augé-Derussit
Bénédicte Palluel
Antonin Gilletta
Zakaria Zouhary-Boullay
Marie-Pierre Legrand
Louis Jérôme
Jean-Marie Bonnefond
Caroline Marchand
Pierre-Lucas Benoît

COMMISSION 2

Sécurité, bâtiments et voirie

Lionel Lecointre (président)
Marie-Pierre David (vice-présidente)
Patrick Le Calvé
Joël Houvet
Olivier Pichereau
Hervé Loire
Denis Goisque
Jean-Marie Bonnefond
Muriel Laban
Clément Lalande-Villemin
Caroline Marchand
Sigismond Boeuf

COMMISSION 3

Affaires sociales et familiales

Marie-Hélène Ferreira (présidente)
Bénédicte Palluel (vice-présidente)
Brigitte Moreau
Marie-Pierre David
Marie-Pierre Legrand
Marie-Christine Vella
Muriel Deguine-Baudrin
Louis-Marie de Soye
Isabelle Dréano
Zakaria Zouhary-Boullay
Eléonore Vuarnesson
Sigismond Boeuf

COMMISSION 4

Animation de la commune

Brigitte Moreau (présidente)
Olivier Pichereau (vice-président)
Ghislaine Augé-Derussit
Lionel Lecointre
Marie-Christine Vella
Muriel Deguine-Baudrin
Alicia Delachaume
Muriel Laban
Isabelle Dréano
Liliane Gaidet
Eléonore Vuarnesson
Pierre-Lucas Benoît

LES INSTANCES MUNICIPALES

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Rémi Martial (président de droit)
Bénédicte Palluel (vice-présidente)
Marie-Pierre David
Muriel Deguine-Baudrin
Isabelle Dréano
Liliane Gaidet
Marie-Christine Vella
Eléonore Vuarnesson

CST

Comité social technique

Rémi Martial (président de droit)
Marie-Pierre David (titulaire)
Ghislaine Augé-Derussit
(suppléante)
Joël Houvet (suppléant)

COMMISSION ACCESSIBILITÉ

Rémi Martial (président de droit)
Patrick Le Calvé
Bénédicte Palluel
Muriel Laban
Muriel Deguine-Baudrin
Marie-Christine Vella
Marie-Pierre Legrand
Sigismond Boeuf

LES REPRÉSENTATIONS EXTERNES

SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT

Denis Goisque
(assemblée générale et
assemblée spéciale)

SPL CHARTRES SPECTACLES

Liliane Gaidet
(administrateur conseil
d'administration et assemblée
générale)

CISPD

*Conseil intercommunal de
Sécurité et Prévention de la
Délinquance*

Rémi Martial (membre de droit)
Lionel Lecointre (suppléant)

GIP CHARTRES MÉTROPOLE RESTAURATION

Isabelle Dréano

CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE ÉTAT

Lionel Lecointre

FONDATION D'ALIGRE ET MARIE-THÉRÈSE

Isabelle Dréano
(conseil d'administration)

CONSEIL DE VIE SOCIALE DU SHEMA ADSEA

Muriel Deguine-Baudrin (titulaire)
Marie-Christine Vella (suppléante)

CONSEIL DE VIE SOCIALE MAISON ST FULBERT

Muriel Deguine-Baudrin

COMITÉ DE JUMELAGE

Joël Houvet

Elections sénatoriales : Lèves a désigné ses grands électeurs



Pour les élections sénatoriales, les sénateurs ne sont pas élus directement par les citoyens mais par un collège de « grands électeurs » élu par les conseils municipaux. C'est ainsi que le Conseil municipal de Lèves s'est réuni lors d'une séance spéciale le 05 juin dernier pour élire quinze délégués et cinq suppléants. Ces délégués deviennent alors « grands électeurs » et participent ensuite au vote des sénateurs, prévu cette année le 27 septembre 2026. Le maire Rémi Martial est délégué en sa qualité de conseiller départemental d'Eure-et-Loir.

Les délégués :

Patrick Le Calvé
Marie-Hélène Ferreira
Joël Houvet
Ghislaine Augé-Derussit
Louis Jérôme

Brigitte Moreau
Louis-Marie de Soye
Marie-Pierre David
Denis Goisque
Alicia Delachaume

Hervé Loire
Liliane Gaidet
Antonin Gilletta
Sigismond Boeuf
Caroline Marchand

Les suppléants :

Muriel Deguine-Baudrin
Clément Lalande-Villemin
Marie-Pierre Legrand
Jean-Marie Bonnefond
Muriel Laban

Louis Jérôme, au service de la nation



Louis Jérôme lors d'une cérémonie au Mémorial de Chavannes

Né d'une famille lévoise bien connue de Chavannes, Louis Jérôme porte fier les couleurs de la patrie du haut de ses 26 ans. Cela fait quelques années qu'il officie en qualité de porte-drapeau durant les cérémonies patriotiques, rejoignant Julien Damoiseau, et emmenant dans son sillon son jeune frère Jules.

Tête bien faite, avec l'objectif de devenir expert-comptable, Louis s'est vu remettre avec son frère en octobre dernier une lettre de félicitations signée de Marie-Christine Verdier-Joncas, directrice générale de l'ONACVG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre).

Amoureux de sa commune, Louis a rejoint la liste de Rémi Martial lors des dernières élections. Depuis mars dernier, il fait désormais partie des benjamins du conseil municipal de Lèves.

Par ses engagements au service de la nation, Louis Jérôme a été sélectionné par l'ONACVG pour participer à l'opération consistant à mettre à l'honneur les jeunes porte-drapeaux de toute la France lors du traditionnel défilé du 14 juillet à Paris. Nul doute qu'il saura en partager l'expérience et donner envie à d'autres de suivre son exemple.

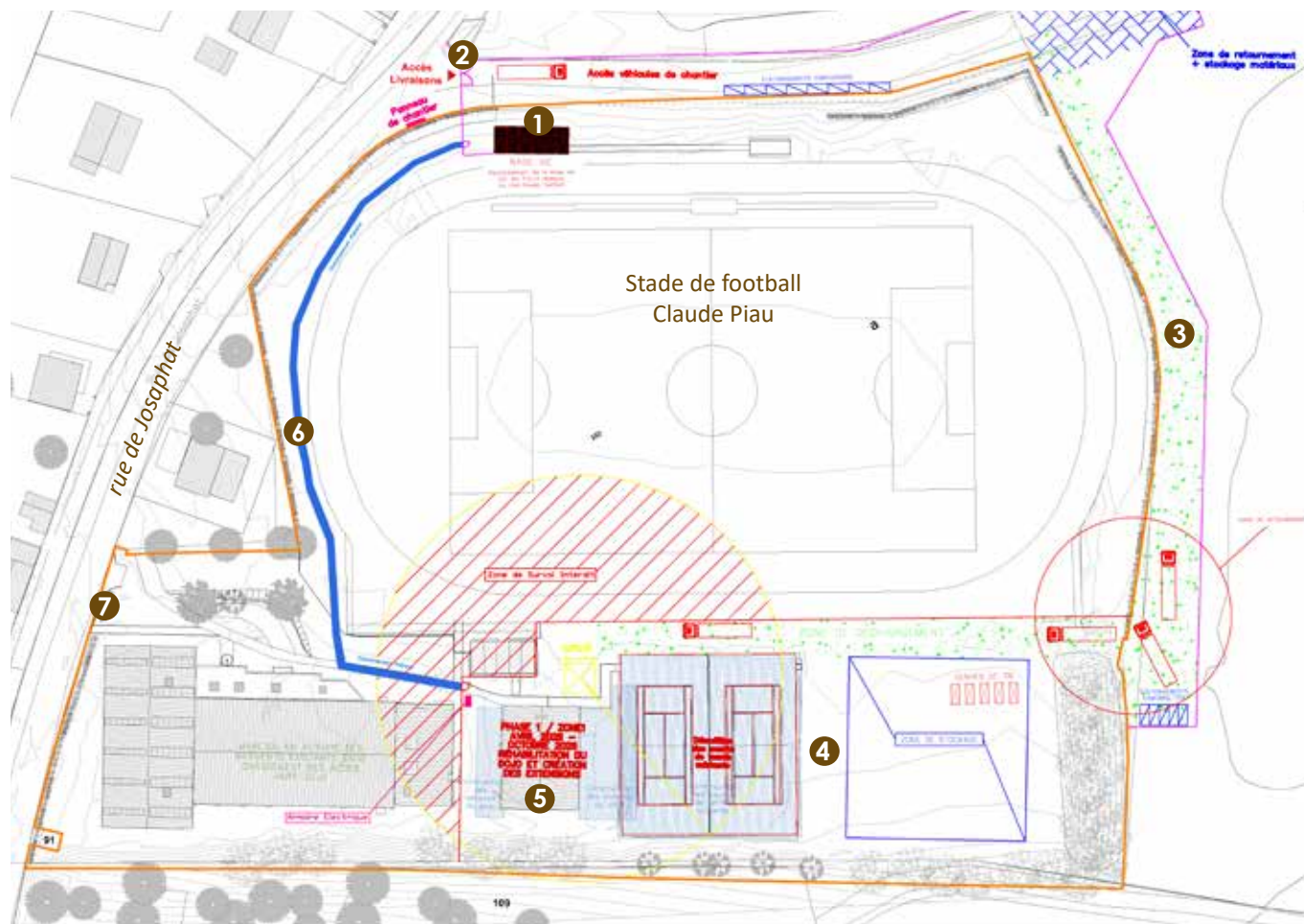


De gauche à droite : Julien Damoiseau, Jules Jérôme, Louis Jérôme et Cyril Richard, policier municipal.



Les trois porte-drapeaux aux côtés du maire et des conseillers municipaux jeunes lors de la cérémonie du 08 mai.

Les travaux du complexe sportif Michel Castaing vont démarrer



Fruit d'un travail entamé depuis trois ans et de l'engagement électoral de l'équipe municipale, la rénovation du complexe sportif va entrer dans sa phase concrète, avec le lancement des travaux cet été, après que les entreprises de chantier ont récemment été désignées par appel d'offres.

Les travaux s'échelonneront sur quatre années, en plusieurs phases, la première d'entre elles concernant le dojo et le futur pôle tennis. Rénovations et extensions des équipements sont au programme de cette première phase qui durera au total un an et demi et qui débutera par le désamiantage des locaux et le curage des sols dès le mois d'août. La livraison du dojo rénové est prévue début 2027, tandis que la livraison du pôle tennis est prévue fin 2027.

Afin de permettre le meilleur fonctionnement possible du complexe et en toute sécurité durant cette première phase du chantier, la base-vie sera installée de l'autre côté du stade de football après le 14 juillet, et le parking des étangs sera fermé afin de permettre aux camions de chantier de passer de l'autre côté du stade.

- ① Base-vie du chantier
- ② Accès véhicules de chantier
- ③ Passage véhicules de chantier derrière le stade
- ④ Futur pôle tennis
- ⑤ Dojo rénové et agrandi
- ⑥ Accès réservé aux piétons du chantier
- ⑦ Entrée du complexe sportif Michel Castaing aux utilisateurs

Travaux route de Chavannes, les réseaux humides renouvelés



Dans le cadre de la route de Chavannes, renouvellement de la canalisation AEP (Aduction Eau Potable).

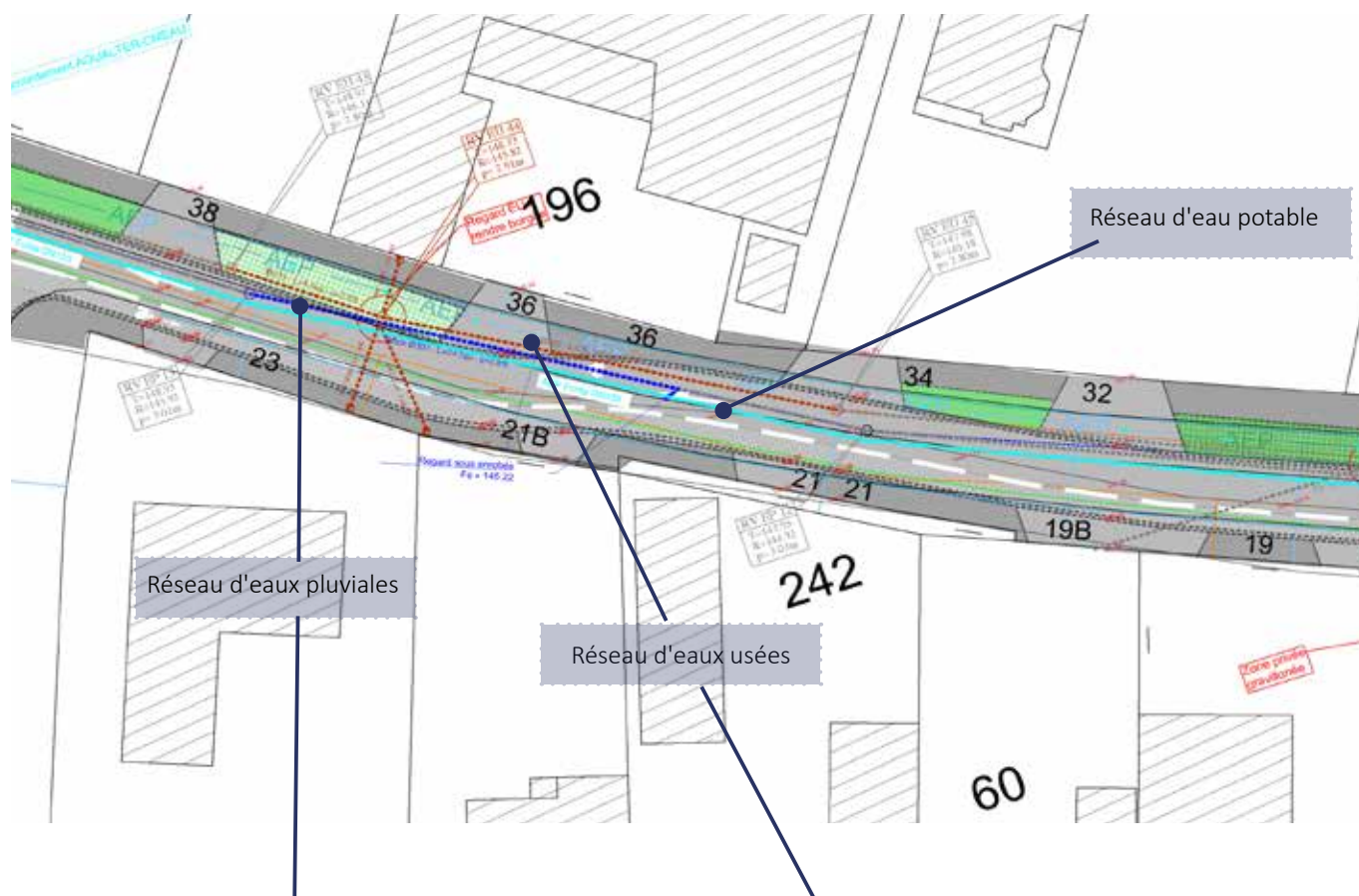
Pour l'amélioration de la qualité de l'eau



Parmi ses objectifs, les travaux de la route de Chavannes prévoient d'améliorer la qualité de l'eau, grâce au renouvellement des canalisations d'eau potable et d'eaux usées.

Ce schéma simplifié du cycle de l'eau montre, par l'exemple du prélèvement dans la rivière, comment cette précieuse ressource arrive propre (eau potable) dans nos logements, puis comment elle sort de nos logements (eau usée) avant d'être traitée (à la station d'épuration de la Mare Corbonne de Mainvilliers nous concernant) et de repartir épurée à la rivière.

Les travaux de la route de Chavannes ont démarré au printemps par une intervention sur les réseaux humides, de la rue Hoche Allart à l'avenue Soutine, qui se terminera mi-juillet. L'ensemble des trois réseaux humides (eau potable – AEP ; eau pluviale – RP ; et eaux usées/assainissement – EU) est concerné par cette intervention qui est pilotée par Chartres métropole, collectivité compétente, en partenariat avec la ville de Lèves. Ce schéma et ces photos montrent un exemple des interventions, jusqu'à 3 mètres de profondeur, sur la première portion de la route de Chavannes à hauteur des numéros 21 / 36 :



Nouvelle canalisation EP (eau potable).



Pose canalisation EU (eaux usées) avec pompage pour la continuité du réseau.

Les sapeurs-Pompiers en exercice feux de forêts dans les bois de Chavannes



À l'approche de l'été 2026, une formation « Feux de Forêt » a été organisée du 2 au 4 juin sur le territoire de Chartres Métropole. Destiné aux sapeurs-pompiers du SDIS d'Eure-et-Loir, ce stage s'est déroulé sur trois jours, en grande partie sur la commune de Lèves, dans des conditions proches de la réalité opérationnelle. Le commandant David Coeur-Joly, chef du Centre d'Incendie et de Secours de Chartres-Champhol, nous explique l'importance de cette formation.



Le maire Rémi Martial et le commandant Coeur-Joly à Chavannes.

Comment s'est déroulée la mise en place de ces exercices de feux de forêt dans les bois de Chavannes ?

Cette formation a pu voir le jour grâce à une convention conclue entre le SDIS 28, la Ville de Lèves et plusieurs

propriétaires locaux. La mise en place de ce partenariat a été menée par Monsieur Lecointre (adjoint au maire en charge de la sécurité) ainsi que par le président de la société de chasse locale, dont l'implication a permis l'accès à plusieurs terrains adaptés aux exercices.

Pourquoi avoir choisi la commune de Lèves ?

Au total, six sites de manœuvre ont été recensés dans les bois de Chavannes de Lèves. Ces espaces naturels présentent des caractéristiques particulièrement intéressantes pour l'entraînement, notamment grâce à leur dénivelé, permettant de reproduire des situations d'intervention réalistes.

Quel est l'objectif des exercices de feux de forêts ?

L'objectif de ce stage était de former les stagiaires aux différentes techniques de lutte contre les feux d'espaces naturels et de forêts, qu'il s'agisse d'attaques dynamiques

ou statiques. Les équipes ont notamment travaillé sur l'établissement de tuyaux allant de 120 à 440 mètres, afin de garantir l'acheminement de l'eau dans des zones difficiles d'accès.

Quatre camions-citernes feux de forêt (CCF) ont été mobilisés pour cette formation. Treize stagiaires ont ainsi pu bénéficier de cet entraînement exigeant et enrichissant, essentiel face à l'évolution du risque incendie.

Ces exercices vous servent-ils sur le terrain ?

Cette préparation revêt une importance particulière au regard des événements récents. En 2025, lors du feu de forêt de Ribaute, dans l'Aude, plusieurs milliers d'hectares avaient été parcourus par les flammes. Deux camions-citernes feux de forêt du SDIS d'Eure-et-Loir avaient alors été engagés sur cette opération d'envergure nationale, avec à leur bord des sapeurs-pompiers du secteur de Chartres ainsi qu'un

véhicule du centre d'incendie et de secours de Chartres. Ces engagements démontrent l'importance de maintenir un haut niveau de préparation. Les sapeurs-pompiers doivent être en mesure d'intervenir efficacement sur des feux de végétation à l'échelle locale, mais également de se projeter rapidement en renfort sur des opérations majeures partout en France lorsque la situation l'exige.

Comment s'est achevée cette opération à Lèves ?

Afin de clôturer cette session dans un esprit de convivialité et de remerciement, la Ville de Lèves a organisé, le jeudi 4 juin, un moment d'échange réunissant les participants et l'ensemble des partenaires ayant contribué à la réussite de cette opération.

+ d'infos sur www.sdis28.fr



Les élus, les propriétaires et les représentants de la société de chasse accueillent les sapeurs-pompiers à Chavannes le 04 juin.



Participez à l'embellissement de la commune



Le comité des fleurs participe activement à l'embellissement de la commune en mettant en place des opérations "Je jardine ma rue". Tous les habitants sont invités à les rejoindre.

Fleurissez la ville

Le fleurissement est l'affaire de tous. Si les services de la ville mènent un gros effort en la matière, nous invitons également les habitants à participer à la mise en beauté de la commune, en fleurissant chez soi mais aussi devant chez soi. C'est un critère qui compte dans le cadre de l'attribution des 3 fleurs du label des villes et villages fleuris.

Signez la charte de végétalisation des trottoirs

Il est possible de fleurir devant chez soi, en plantant devant son pied de façade ou de clôture. Pour cela, il est nécessaire de signer une charte de végétalisation. Les services vérifient la faisabilité, selon la situation du trottoir concerné, et après

validation préparent les jardinières que les riverains se chargent de fleurir et d'entretenir.

Rejoignez le comité des fleurs

Le comité des fleurs a vocation à rassembler les Lévois volontaires pour participer à l'entretien végétal de la commune. Des opérations sont menées régulièrement en ce sens comme "Je jardine ma rue" dans plusieurs rues de la commune mais aussi lors de la fête du printemps où les membres du comité proposent des ateliers ramassage pour les enfants.



Jardins familiaux disponibles

La ville de Lèves dispose de 10 jardins familiaux, situés chemin de la Vallée, d'une surface comprise entre 120 et 200 m². Ces jardins sont mis à disposition gracieusement par la commune sous réserve d'une convention à signer. Sans eau ni électricité, ils peuvent être aménagés à votre gré.

**Pour plus d'information, contactez la mairie au
02 37 180 180 - contact@leves.fr.**

Rappel des règles j'entretiens mon jardin et mon trottoir



Avec les beaux jours nous reprenons nos activités extérieures. S'il est plaisant de se retrouver dans son jardin, il ne faut pas pour autant en oublier les quelques règles à appliquer. En voici quelques unes :

Que faire si les branches dépassent ?

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité. Vous ne pouvez le faire vous-même, sauf s'il vous y autorise expressément. S'il refuse, il faut vous adresser au tribunal judiciaire qui contraindra le voisin à s'exécuter.

Si les feuilles des arbres voisins nous envahissent ?

On considère que si le vent porte vers votre terrain les feuilles des plantations voisines, vous devez les supporter, car il s'agit là d'un inconvénient normal de voisinage. Il en irait autrement, et vous pourriez agir en responsabilité contre votre voisin, si les arbres de ce dernier occasionnaient un trouble excessif, par exemple en s'accumulant dans des proportions inadmissibles dans la gouttière ou sur le toit de votre maison, causant des dégâts à la toiture ou au mur.

Quand puis-je tondre ?

L'article 4 de l'arrêté préfectoral n°2012247-0004 précise les horaires autorisés pour effectuer les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour

le voisinage : tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, scies...etc.

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

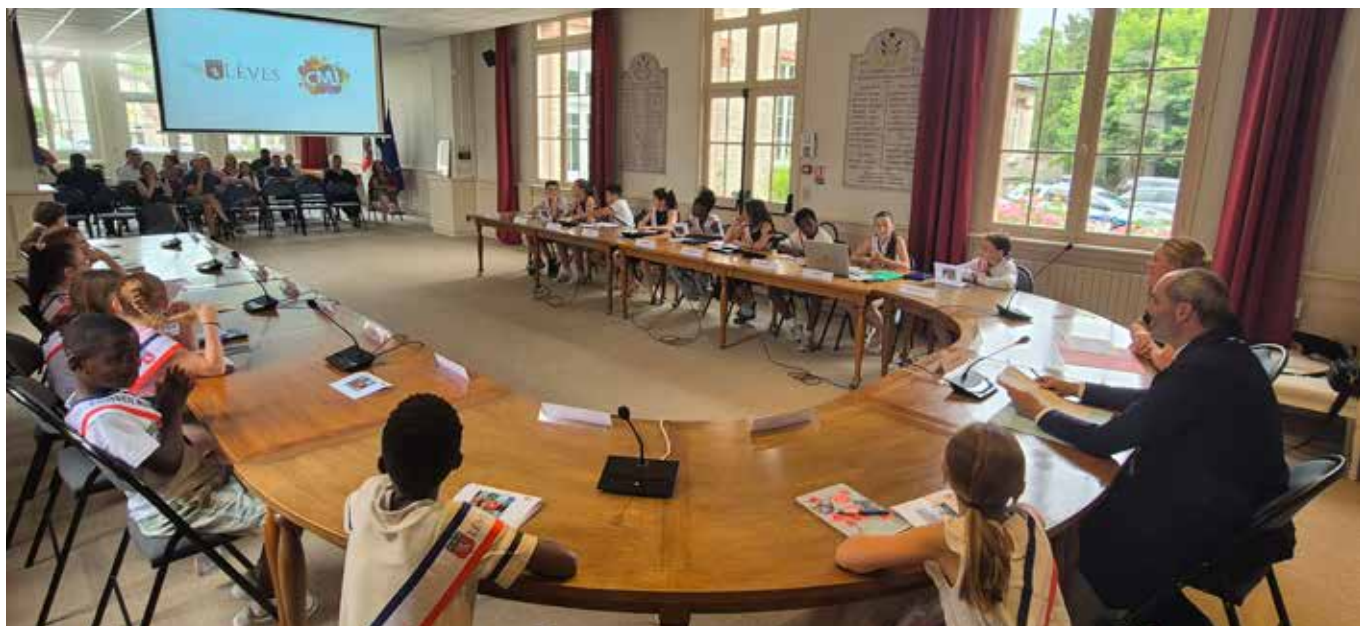
Dois-je entretenir mes trottoirs ?

L'entretien des pieds de façade est de la responsabilité du riverain, qu'il soit propriétaire ou locataire. Sur les trottoirs et caniveaux, les services de la commune complètent le travail d'entretien, avec interdiction d'usage de produits phytosanitaires. Afin de vous encourager à fleurir devant chez vous, la ville de Lèves a édité le guide « Ensemble, végétalisons Lèves », qui recense les bons conseils. Avant d'entamer cette démarche, vous devez contacter la mairie. Guide à retrouver à la mairie ou sur leves.fr.



Pour toute question, les services de la ville restent à votre disposition au 02 37 180 180 / contact@leves.fr.

Le Conseil municipal des jeunes dresse le bilan de son année



Les conseillers municipaux jeunes réunis en séance plénière de fin d'année pour présenter leur bilan.

Le conseil municipal des jeunes s'est réuni le 15 juin dernier lors d'une séance plénière à l'Hôtel de ville sous la présidence du maire et en présence de Marie-Hélène Ferreira, adjointe au maire en charge de la jeunesse.

Les vingt conseillers (dix élus de CM1 et dix élus de CM2) ont présenté leur bilan de l'année 2025-2026. Présentations.

OPÉRATION NETTOYAGE DE LA COUR



A l'automne dernier pendant leur pause déjeuner, les conseillers municipaux jeunes ont pris, à leur initiative, des balais pour ramasser les feuilles tombées dans la cour de récréation.

INAUGURATION DU BANC DES CMJ



Un banc imaginé par les jeunes conseillers et peint par leurs soins a été inauguré le 12 novembre dernier. D'abord installé au square Griffith, il profite désormais aux familles et promeneurs des étangs.

PARTICIPATION AUX CÉRÉMONIES



Les conseillers munis de leur écharpe sont conviés aux cérémonies patriotiques. A cette occasion, ils sont amenés à déposer des gerbes et à lire des textes.

GAZETTE DU PART'ÂGE



C'est avec fierté qu'ils distribuent leur gazette du part'âge lors du traditionnel banquet des anciens en février. Cette année le thème abordé était celui des métiers de nos seniors.

RECYCLAGE À LA CANTINE



Dans le cadre du recyclage à la cantine, les conseillers ont souhaité réaliser une affiche afin d'aider leurs camarades à faire le tri des déchets. Elle est apposée au dessus des poubelles du self.

RENDEZ-VOUS DU PART'ÂGE



A chaque période de vacances scolaires, les seniors sont invités à partager un rendez-vous du part'âge. Ces moments privilégiés sont l'occasion d'échanger, de jouer, de cuisiner et cette année de chanter autour d'un karaoké !

SORTIE AU MUSÉE DE LA GUERRE 1870



Séniors et conseillers municipaux jeunes ont profité d'une journée au musée de la Guerre 1870 à Loigny-la-Bataille. Une autre sortie est organisée le 1er juillet au musée de l'Ordre de la Libération à Paris.

OPÉRATION "NETTOIE TA VILLE"



C'est dans la bonne humeur que les conseillers et les habitants se sont retrouvés pour l'opération "nettoie ta ville", organisée par les CMJ en avril dernier lors de la Fête du Printemps.

Le retour du 10 km de l'AS Lèves !



Après plus de 20 ans d'absence, les 10 km de Lèves sont de retour ! Organisés par l'AS Lèves, portée par une équipe de jeunes bénévoles à la communication numérique dynamique, l'épreuve a retrouvé ses lettres de noblesse le 30 mai dernier, au départ du complexe Michel Castaing. Et quel succès, puisque les 500 places ont été prises d'assaut, avec des coureurs de tout niveau attirés par un parcours plat, alternant routes et bords de l'Eure, entre ville et nature.

L'épreuve hommes a été remportée par Aurélien Relinger (34'25) à l'issue d'un beau combat avec Fabien Gauthier (34'45) et Othman El Karkoub (35'08). Côté femmes, c'est l'ancienne lévoise et conseillère municipale jeunes Emma Guilloux (38'35) qui l'a largement emporté devant Julie Pujollon (43'53) et Margaux Page (45'20).

Bravo aux organisateurs et à l'ensemble des coureurs qui ont courageusement bravé la chaleur étouffante de cette belle soirée, et rendez-vous est déjà donné l'année prochaine.



Podium des 10 km de Lèves, dont la vainqueur femmes Emma Guilloux (3^{ème} en partant de la gauche) et le vainqueur hommes Aurélien Relinger (2^{ème} en partant de la gauche).



La ville de Lèves était heureuse de retrouver Emma Guilloux, ancienne habitante, et qui fut conseillère municipale jeunes. Elle a brillamment remporté la course femmes. Bravo à elle !

Inscrivez vos enfants aux services restauration et périscolaires avec repas

RENTÉE
2026 - 2027



Les réservations aux services périscolaires pour la rentrée 2026/2027 sont ouvertes.

Les services avec repas (cantine et accueils de loisirs du mercredi) **sont à réserver avant le 9 août 2026.**

Rappel des procédures.

Afin de respecter le délai de 21 jours pour la commande des repas auprès de C'Chartres restauration, il vous est demandé de réserver les services avec repas **avant le 9 août** pour la rentrée de septembre 2026. Rendez-vous sur le Portail familles pour procéder aux demandes de réservation.

Les demandes hors-délai seront examinées et soumises à majoration de 50% si acceptation ou refusées. Toute réservation d'un service est due, et chaque service consommé sans réservation sera majoré de 50%. La réservation et l'annulation sont à faire uniquement dans le délai prescrit sur le portail famille.



Vous devez fournir **au plus tard le 31 août de chaque année** une photocopie de l'attestation CAF, ou de votre avis d'imposition ou de non-imposition.

Il sera enregistré pour la nouvelle année scolaire, et changé en cas de nouveau quotient dans l'année. Dans le cas contraire, le tarif maximal vous sera appliqué dès la facture de septembre sans qu'une régularisation ultérieure soit possible.

Document à déposer en mairie ou par mail à contact@leves.fr.



Portail Familles

Pour les nouveaux arrivants, dès votre inscription prise en compte, un identifiant et un mot de passe vous seront envoyés afin d'accéder au Portail familles (lien accessible sur leves.fr).



Retour en images

CÉRÉMONIE DE CHAVANNES



Elus, familles des victimes, anciens combattants, porte-drapeaux, conseillers municipaux jeunes, musiciens et choristes étaient réunis le 1^{er} mai dernier à Chavannes en mémoire des 9 résistants fusillés à Chavannes en 1942 et 1944.

CÉRÉMONIE DU 08 MAI



Le 08 mai dernier était célébré le 81^{ème} anniversaire de la Victoire du 08 mai 1945 en présence notamment du maire Rémi Martial et de François Dauvillier, président de l'Union Locale des Anciens Combattants.

PASSAGE DU PERMIS VÉLO POUR LES CM2



Les CM2 ont eu le plaisir de passer leur permis vélo dans le parc de la Fondation d'Aligre sous les yeux attentifs de la police municipale et de Prévention Maïf qui met à disposition le matériel (feux, rampes, passages piétons, etc.).

FÊTE DE LA NATURE



La ville de Lèves participait pour la 1^{ère} année à la Fête de la nature et proposait une randonnée pour aller découvrir la faune et la flore lévoises. Les plus belles photos ont été récompensées par du miel de Lèves.

THÉÂTRE DE L'AMICALE LAÏQUE



Comme chaque année en mai, la troupe de théâtre de l'Amicale laïque s'est produit sur la scène de l'espace Soutine, devant un public fidèle et nombreux. Cette année la pièce s'intitulait *Espèces menacées*.

DÉPART À LA RETRAITE D'ARMELLE ALLEAUME



Après 46 années passées à la mairie de Lèves, Armelle Alleaume, comptable en section investissement, a pris sa retraite bien méritée. La municipalité la remercie et lui souhaite une belle continuation.

EXPOSITION À L'ÉCOLE JULES VALLAIN



Les élèves de l'école Jules Vallain et les résidents de la Fondation d'Aligre et Marie-Thérèse ont réalisé et présenté une exposition sur le thème autour du monde. Une partie de l'exposition sera à retrouver en décembre à l'Hôtel de ville.

VISITE DU CSI PAR LES VOISINS VIGILANTS



Une visite au Centre de Supervision Intercommunal de l'Hôtel d'Agglomération était organisée pour les voisins vigilants en présence de Souleymane Mumcu, vice-président de Chartres métropole en charge de la sécurité.

MISE EN BEAUTÉ DU ROND-POINT DE MAINTENON



Les agents des services techniques ont procédé à de nouvelles plantations durant le printemps partout dans la commune. Ici sur le rond-point de la route de Maintenon.

TONTE DES BREBIS AUX ÉTANGS



Les brebis du Causses-du-lot installées aux étangs de Lèves ont profité d'une tonte d'été par le berger. Vous pouvez les retrouver durant tout l'été.

LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCÉSSIONNAIRES



Afin de lutter efficacement contre les chenilles processionnaires, les services techniques ont posé des pièges sur les pins et la société PEV a procédé au traitement par produit biologique sur les chênes.

EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE



Les agents des services techniques mettent tout en oeuvre pour réaliser l'entretien quotidien de la commune. Lors des fortes chaleurs, ils bénéficient d'horaires aménagés, en commençant tôt le matin.

FÊTE DE LA MADELEINE 2026



FÊTE FORAINE

COURSE DE CANARDS

ATELIERS MAQUILLAGE

CONCERT DES
K-POP DEMON HUNTERS

SOIRÉE MOUSSE

SOIRÉE FLUO AVEC DJ

FEU D'ARTICE

BRIC À BRAC

BUVETTE
& RESTAURATION

ET D'AUTRES ANIMATIONS...
+ D'INFOS SUR LEVES.FR

10, 11 ET 12 JUILLET

CENTRE-VILLE DE LÈVES

VILLE DE  LÈVES

Comité
des
Fêtes
de Lèves



2 Lèves - toi
et
M. marche



Programme

FÊTE DE LA MADELEINE

VENDREDI 10 JUILLET

- 16h30 : Ouverture de la fête de la Madeleine avec la fête foraine
18h : Course de canards (*rassemblement place de l'Eglise*) *par Lèves-toi et Marche*, animations et guinguette à la grange aux 4 vents

SAMEDI 11 JUILLET

- A partir de 14h : Fête foraine
15h à 17h : K-Pop Demon Hunters : déambulation et séance photos
: concert à 15h et 17h
15h30 à 18h30 : Stand maquillage
18h à 19h30 : Soirée mousse enfants
20h à 21h30 : Concert avec Elise ALD, chante Disney
21h30 à 22h30 : Bar à paillettes avec maquilleuse
22h30 : Retraite aux lampions en musique *avec le Comité des fêtes de Lèves, les Bérets verts et le Twirling dance club de Lèves*
23h : Feu d'artifice aux étangs de Lèves
23h30 à 01h30 : Soirée dansante fluo avec DJ Tryno et fête foraine

Restauration et boissons sur place.

DIMANCHE 12 JUILLET

- 08h à 18h : Bric à brac organisé *par Lèves-toi et Marche*
10h à 17h : Exposition de voitures *par Piston'e club*
10h à 18h : Fête foraine avec restauration et boissons sur place



RESTEZ CONNECTÉS À VOTRE **VILLE !**

Pour suivre l'actualité, être alerté en temps réel,
découvrir les événements sur la commune,
rendez-vous sur :

leves.fr

la lettre d'information (*inscription via leves.fr*)

les réseaux sociaux (*Facebook et Youtube*)

l'appli mobile ville de Lèves



Vie des associations

C2L

Pour la rentrée de septembre 2026, nous envisageons d'ouvrir un nouveau cours anglais adulte pour vrai débutant. Si vous n'avez jamais étudié l'anglais à l'école ou si vous voulez revoir les bases nécessaires à la pratique de la langue, ce cours sera pour vous.

Le jour retenu pour ce nouveau cours serait le mardi en soirée (après 18h).

La seule condition d'ouverture sera liée au nombre de participants soit 7 minimum.

Des places sont disponibles dans le cours d'espagnol adultes ou lycéens le mercredi soir de 18h30 à 20h. Les personnes doivent avoir les bases de la langue pour pouvoir progresser dans une conversation.

Nous participerons au forum des associations le **samedi 5 septembre 2026**. Nous recevrons les inscriptions des futurs adhérents pour la rentrée.

Pour tout renseignement 06 76 99 17 98 ou mail cholin.annie@gmail.com

La Présidente C2L, Annie CHOLIN

AMIS DE L'ÉGLISE SAINT-LAZARE DE LÈVES

Notre jeune association AEL est heureuse de vous informer des premières actions engagées, avec le concours de ses déjà 35 adhérents.



- Le 12 mai, présentation d'une visio sur l'histoire de l'église, avant et après sa destruction en août 1944.

- Le 31 mai, participation à la journée des activités paroissiales pour présenter l'AEL et recueillir des adhésions.

- Le 12 juin, réception d'un orgue électrique offert gracieusement, par l'entremise de Monsieur le Maire, installé temporairement à la Chapelle d'Aligre en lien avec les travaux de confortement de l'église.

- Le 15 juin, première inspection de l'orgue avec Le Père Besnier et deux spécialistes de l'entretien, déjà intervenus en l'église de Saint Prest. C'est un bel instrument, sain, qui peut jouer dès à présent, et qui mérite sa remise au meilleur niveau.

- Nous poursuivons notre recherche d'un beau logo ...

Pendant l'été L'AEL va affiner ses projets, qu'elle sera heureuse de vous présenter en septembre, lors de la journée des Associations.

Dans l'attente bonne vacances à tous

Contact : Denis Legrand 06 98 18 37 42 & Monique Gallois 06 16 77 23 45

UNION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Cérémonie commémorative de la victoire de 1945

Les anciens combattants sont fidèles aux commémorations et n'oublient pas de marquer le 8 mai 2026, 81ème anniversaire de la victoire de 1945.

Selon la tradition, le rassemblement s'est effectué à 9 h.45 place de l'église. Monsieur le Maire, Rémi MARTIAL, présent, était entouré de Joël HOUVET, adjoint, et de nombreux enfants du jeune conseil municipal, tous heureux d'accompagner ces personnalités.

A 10 heures, l'office religieux à la mémoire des victimes de toutes les guerres est célébré par l'abbé Christophe BESNIER. Les membres du conseil d'administration et adhérents de la FNACA pour la plupart au complet, sont accompagnés des 3 porte-drapeaux.

L'office terminé, à 11 heures, l'assistance se retrouve grossie de nombreux membres d'associations, de certains représentants du conseil municipal, sur la place de la mairie. On note l'harmonie locale qui dirige le défilé vers le monument aux morts du cimetière.

Monsieur Joël HOUVET annonce le déroulement chronologique de la cérémonie :

Lecture des messages nationaux :

- Celui de l'Union Française des Anciens Combattants (ULAC) lu par François DAUVILLIER, président de l'ULAC et de la FNACA
- Celui du secrétaire d'état auprès du Ministère des Armées lu par Monsieur Rémi MARTIAL, Maire et conseiller département.

A la suite de ce moment émotionnel, le traditionnel dépôt des gerbes s'effectue respectivement par le comité ULAC et la municipalité. Minute de silence, interprétation de l'hymne national et participation de la chorale Cluster.

Pour clore cette belle commémoration, le défilé se dirige vers le préau de l'école Jules Vallain où, à nouveau, l'harmonie se produit devant l'assistance fort nombreuse.

Un vin d'honneur offert par la municipalité est l'occasion pour Monsieur le Maire de féliciter les enfants et leur expliquer le sens de cette fête du 8 mai.

Assemblée générale :

L'assemblée générale de l'ULAC se tiendra le **lundi 8 février 2027** à l'Espace Soutine. Des informations vous seront communiquées en temps utile.

FOOTBALL CLUB DE LÈVES



Préparer l'avenir ensemble, le club recherche des bénévoles et des éducateurs

Alors que la saison 2025-2026 s'achève, le FC Lèves se tourne déjà vers l'avenir. Fidèle à son identité de club familial et à taille humaine, l'association prépare la prochaine saison avec la même ambition sportive et le même état d'esprit qui font sa force depuis de nombreuses années.

Comme beaucoup d'associations, le FC Lèves a besoin de nouvelles forces

vives pour poursuivre son développement.

Le club lance ainsi un appel à toutes celles et ceux qui souhaitent s'investir dans une aventure humaine et collective, en tant que bénévoles ou éducateurs.

Aucune expérience particulière n'est nécessaire : chacun peut apporter sa contribution selon ses disponibilités et ses envies. Pour celles et ceux qui souhaitent aller plus loin dans l'encadrement, le club accompagne également l'accès aux formations diplômantes proposées par la Fédération. Le FC Lèves est avant tout un club familial, où joueurs, éducateurs, dirigeants, bénévoles, parents et

supporters partagent des valeurs de respect, de convivialité, de solidarité et de plaisir.

Un club à taille humaine, où chacun trouve sa place, mais qui n'est pas dénué d'ambition.

Cette ambition s'exprime concrètement depuis plusieurs saisons à travers les résultats de notre équipe Première. Après avoir joué les premiers rôles en championnat en 2025 puis en 2026, flirtant à deux reprises avec la montée en Régional 3, le groupe a également remporté la Coupe du District en 2025. L'épopée en Coupe de France restera également comme l'un des grands moments de l'histoire récente du club. Après avoir éliminé trois équipes de niveau Régional, le FC Lèves a disputé un cinquième tour historique face à l'US Orléans devant plus de 700 spectateurs et des milliers d'internautes.

Ces résultats sont le fruit du travail de l'ensemble du groupe, mais aussi de l'investissement quotidien des éducateurs, dirigeants et bénévoles qui font vivre le club.

Pour continuer à écrire cette belle histoire collective et préparer les saisons à venir, le FC Lèves a besoin de vous.

Rejoignez l'aventure !

LÈVES, PÊCHE ET NATURE



À l'occasion de l'ouverture de sa nouvelle section club, l'association a organisé son premier concours de pêche sur les plans d'eau de la commune.

Cette manifestation a rencontré un beau succès et a permis de réunir les passionnés dans une ambiance conviviale. Grâce à ce concours, 17 kg de poissons nuisibles (poissons-chats) ont été retirés des plans d'eau, contribuant ainsi à leur préservation et à leur équilibre.

Au total, environ 115 kg de poissons ont été capturés au cours de cette journée.

L'association remercie l'ensemble des participants, bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réussite de cet événement et donne rendez-vous à tous pour les prochaines animations de la section club.

ÉCOLE D'ARTS MARTIAUX DE LÈVES



Un champion de France en Yoseikan-budo.

Lors de la dernière édition du championnat national, de Yoseikan-budo, sous l'égide de la fédération française de karate, les licenciés de l'Ecole d'Arts Martiaux de LÈVES ont particulièrement brillé en combats pieds/poings. Noé Lecomte termine 1^{er} (en catégorie cadet - de 70 kg), son frère Théo, suite à une blessure, s'incline en finale (en catégorie seniors - 88 kg) et la féminine de l'équipe, Alexandra Chireix se retrouve également sur la deuxième marche du podium (en catégorie seniors - 62 kg). Tous les trois, doublent la mise en concourant dans la catégorie armes.

Contact : 06 81 55 43 03 - ecoleartsmartiaux@bbox.fr - Site web : artsmartiaux.leves.free.fr

30 ANS DE CLUSTER

2016-2026 : TRANSMISSIONS, RÉSILIENCE ET NOUVEAUX HORIZONS

(3/3)

À partir de 2016, la chorale connaît plusieurs changements de direction, qui sont autant de nouvelles couleurs musicales apportées au projet sans en rompre la continuité. Après le départ d'Anne Rose Garnier, le chœur est dirigé par Pauline Bonneau Pfeiffer, puis, le temps de son congé maternité, par Mathilde Lamy, avant que Floriana Pezzolo n'en prenne la tête en 2018 2019. Sous cette dernière, Cluster participe à un concert de la Nativité avec le chanteur Luc Arbogast dans l'église de Lèves, pour lequel elle travaille des arrangements spécifiques, puis poursuit la tradition du concert de Nouvel An. En 2019, Pauline Bonneau Pfeiffer reprend la direction, conduisant la chorale lors des commémorations des 75 ans de la Libération de Lèves et d'un nouveau concert de Nouvel An, avant que la crise sanitaire ne vienne interrompre les répétitions.

En 2020, un nouveau chef, Matthieu Vanuxem, est nommé et doit immédiatement inventer une façon inédite de faire vivre le chœur en temps de pandémie. Les répétitions se poursuivent alors en visioconférence ou en extérieur, à la grange aux 4 vents, dans une période où les concerts ne peuvent pas avoir lieu, mais où l'envie de chanter ensemble demeure forte. À partir de septembre 2021, les séances en présentiel reprennent, et l'ensemble retrouve le public lors du traditionnel concert de Nouvel An, puis lors d'un concert à l'église de Lèves en mai 2022 aux côtés de la classe de chant et de l'orchestre symphonique de l'école de musique, avec, entre autres, le Te Deum au programme.

La saison 2022-2023 inaugure une nouvelle dynamique de formation et de projets thématiques : organisation d'une masterclass avec le chef Yann Toussaint à la Fondation d'Aligre, concert du Nouvel An 2023, puis grand concert à la chapelle de la Fondation autour de la Misa Criolla, accompagnée par les professeurs de l'école de musique, avant un concert promenade partagé avec les autres élèves à la grange aux 4 vents.

En 2023, Sébastien Bouvet revient à la direction de l'Ensemble Vocal Cluster, renouant ainsi avec l'un des chefs qui ont marqué l'histoire du chœur ; sous sa baguette, la chorale chante notamment un programme de chants de Noël avec l'ensemble à cordes Presto à l'espace Soutine, puis un programme « musiques du monde » présenté en juin 2024 dans le cadre du festival Festi'Voix, co organisé par les Amis de Cluster et la chorale MSD. L'année 2024 se clôt sur un concert de fin d'année de l'école de musique sur le thème des Jeux Olympiques et sur la participation d'une partie importante des choristes au projet « Scène de famille », avec des concerts à Soutine et sur le parvis de la cathédrale de Chartres pour la Fête de la musique, et des concerts en février et mai 2025 au profit d'une association de lutte contre les cancers pédiatriques et une association humanitaire népalaise, signe que la chorale continue d'explorer de nouveaux horizons musicaux et solidaires à l'aube de la décennie 2026.

La saison 2025-2026 voit l'effectif de la chorale augmenter jusqu'à 73 choristes, et s'attelle à la reprise des funérailles de la Reine Mary de Purcell, notamment pendant la semaine musicale de l'école de musique où est organisé un concert « si l'œuvre m'était contée », autour de l'œuvre de Purcell, comme le Magnificat de Vivaldi l'année précédente. En parallèle, pour la deuxième fois, la chorale est présente pour le vernissage du Festival Croisement des arts à la collégiale Saint André.

Le 3^{ème} festival Festi Voix, qui s'étend sur 3 jours en 2026, permet à l'ensemble Vocal Cluster de présenter un aperçu de différents programmes précédents afin de préparer le concert anniversaire. Les Amis de Cluster (Ensemble Vocal de Lèves)
<https://cluster28.wordpress.com/>

AS LÈVES



Trois ans après la ReLèves, course en relais par équipe de deux, l'AS Lèves Athlétisme a organisé le samedi 30 mai en soirée une nouvelle compétition de running sous un format plus classique : un 10 Km individuel.

500 personnes étaient inscrites à cette épreuve qui s'est déroulée sur un circuit entre Lèves et Le Gorget. Rendue assez difficile par la chaleur, la course a été remportée par les favoris : Emma Guillou et Aurelien Relinger. Cette compétition disputée sur un circuit bien arboré, plat et assez rapide semble avoir été appréciée. Elle devrait logiquement attirer davantage de participants les prochaines années.

FNACA

Retenez bien cette date :

L'assemblée générale de notre comité FNACA est prévue le **lundi 5 octobre**. Des invitations individuelles vous confirmeront toutes ces informations en temps utile.

CHARLES GAUTIER



L'Association compte à ce jour 175 adhérents.

Le dimanche 26 avril, nous avons organisé notre loto annuel avec 75 participants. Ce fut une belle journée. Nous en profitons pour remercier les commerçants (Laforêt Mercier Immobilier, Boulangerie La Pierrotine, Boulangerie La Tradition, Carrefour express, Gamm

Vert, Ets Prella, Pharmacie, Atelier photo Vallée, Coiffure Florence, Feeling Coiffure, Lily's Ongles, Bien serein immobilier, Créatitute, les Ciseaux de Marion, la Société Florilège et le Crédit Agricole) qui ont participé à cette réussite en nous donnant des lots, des bons d'achats, etc. Nous remercions également l'Amicale Laïque pour le prêt de la Salle Marcel Josse.

Le repas annuel des adhérents s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse le dimanche 7 juin 2026 à l'Espace Soutine avec 109

convives sur le thème « Les filles et les gars de la Marine » animé par l'Orchestre « Horizon ».

Information concernant 2027 : Nous organisons un voyage de 6 jours au Tyrol début septembre 2027. Durant le repas, nous avons fait des pré-inscriptions afin d'obtenir un tarif préférentiel et un document sera distribué aux adhérents dès réception des compléments d'informations. Nous avons déjà 40 personnes pré-inscrites.

Rappel sur les activités prévues :

- Le **25 septembre** : Sortie à Trelou/Marne (02) sur le thème « Terroirs et des Bulles »
- Le **4 octobre** : Goûter de l'Association à l'Espace Soutine
- Le **16 novembre** : Journée animation Pro-Confort à l'espace Soutine.
- Le **11 décembre** : Sortie à la Ferme de la Michaudière (61) et visite des villages illuminés.

L'Association rappelle que l'atelier du mardi après midi et le club du jeudi restent ouverts tout l'été à l'Espace Soutine Salle N° 3

Le Président : Roger Renault

LA VIGNE DE LÈVES



Chers amis,

Nous y sommes La mise en bouteilles de notre première cuvée est faite : 150 bouteilles, plus 35 litres qui poursuivent leur vie en tonneau. Une équipe formidable pour une première expérience dans la joie et la bonne humeur.

Rendez-vous à la Fête de la Vigne le 4 octobre pour déguster ce premier vin de Lèves !

Et c'est reparti pour un tour, la floraison a eu lieu, la vigne pousse bien et est belle, sans souci pour l'instant. Pour les mauvaises herbes, nous donnons nos rendez-vous réguliers sur WhatsApp, les bras disponibles sont fidèles et toujours les bienvenus.

Notre dernière Soirée Dégustation avant les vacances s'est déroulée conjointement avec nos amis de LèV'Art, qui nous ont régales d'une de leur dernières pièces et de très jolis chants sud-américains interprétés par une sympathique amie chilienne accompagnée d'un magnifique guitariste. Nos soirées reprennent en septembre !

Les classes de l'école Jules Vallain sont revenues suivre l'évolution de la vigne le 19 juin, et reviendront pour les vendanges.

Nous vous souhaitons un très bel été,
François MEBS

LES AMIS DU LÈVES MUSIC BAND



Encore un beau succès ! Samedi 13 juin, une guinguette musicale était organisée à la Grange aux 4 Vents. La chorale Scène de famille, menée par Sébastien Bouvet, a embarqué le public venu nombreux, avec son répertoire de chansons françaises, reprises en chœur. Puis, le Fairy Feet Bigband, dirigé par Chisato Cieux, a poursuivi la fête avec des standards du jazz. Enfin, l'ensemble Élévation de Fabrice Digeon a fait danser et chanter les spectateurs. La météo était aussi radieuse que l'ambiance.

Notre association a participé à la fête en assurant la logistique et la petite restauration, qui a beaucoup plu. Nos bénévoles ont beaucoup travaillé et leurs efforts ont été récompensés par la belle réussite de la soirée !

Il est temps pour nous de remercier cette saison musicale, en vous souhaitant un bel été et en comptant vous voir nombreux pour de nouveaux projets à la rentrée !

HANDI & CO



Chers Lévois, chères Lévoises,

C'est avec un immense plaisir que l'association Handi&Co participera à l'animation de votre soirée du **10 juillet 2026** à la Grange aux Quatre Vents. À cette occasion, nous aurons le bonheur de vous présenter un spectacle vivant réunissant théâtre, danse, chant et bien

d'autres formes d'expression artistique, dans un esprit de partage, de convivialité et d'inclusion. »

Le **11 juillet**, à partir de 20 h, nous aurons la joie d'offrir aux enfants un bracelet bienveillant, symbole de partage, de respect et de solidarité.

Handi&Co est une association inclusive qui a pour vocation de divertir, de rassembler et de faire naître des sourires. Notre souhait est de nous intégrer pleinement dans les traditions lévoises qui font la richesse et l'âme de notre commune.

Je me souviens encore de la fête de la Madeleine, de la retraite aux lampions, de la fête foraine et de toute la joie que ces moments m'apportaient.

Depuis 43 ans, je vois grandir cette ville, et j'ai grandi avec elle.

Aujourd'hui, à travers cette association, j'ai simplement envie de vous rendre un peu de tout ce que vous m'avez offert au fil des années : des souvenirs, des rencontres, de la convivialité et ce sentiment précieux d'appartenir à une belle communauté.

Au plaisir de partager ces moments avec vous.

LE COMITÉ DE JUMELAGE



Tony, le Crier et Peter Bodkin le maire (en tenue originale d'un habit du Kazakhstan).

Notre week-end de jumelage à Nailsworth

À l'occasion de notre jumelage, nous étions 38 à nous rendre à Nailsworth, en Angleterre, pour le week-end de l'Ascension. Après avoir franchi la Manche par le shuttle, nous avons fait escale au château de Leeds, une superbe demeure médiévale vieille de 900 ans, qui fut la résidence de six reines d'Angleterre. Il est entouré d'un magnifique parc.

À Nailsworth, comme à chaque fois, l'accueil fut des plus chaleureux. Au programme : des visites librement choisies par les familles, selon leurs centres d'intérêt. Certains ont découvert le musée de Gigg Mill, dédié à l'histoire du tissage, rappelant que la ville fut jadis un haut lieu de cette activité. D'autres ont opté pour le Rodmarton Manor, les sculptures du Cotswold Sculpture Park, la cathédrale de Gloucester, le Painswick Rococo Garden, Bath et ses célèbres bains romains et son match de rugby, la réserve naturelle de Slimbridge, les berges de la Severn... Sans oublier la partie de boules franco-anglaise !

Nous avons eu la chance de coïncider avec le Festival de Nailsworth, une semaine d'animations musicales au cours de laquelle nous avons notamment assisté à une représentation des « Punch & Judy », ces marionnettes traditionnelles si populaires en Angleterre.

Un dîner convivial le samedi soir a marqué la fin de ce week-end, bien trop court à notre goût. Tous les participants sont repartis ravis : par la générosité de nos hôtes, la convivialité des échanges et la bonne humeur qui a régné tout au long. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine : nous les attendons avec impatience !

LE COMITÉ DES FÊTES



1 - FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année le stand du COMITE DES FETES sera présent le **SAMEDI 5 SEPTEMBRE** lors du FORUM DES ASSOCIATIONS qui aura lieu cette année, sur la place de la Mairie.

Comme l'an passé, nous assurerons la restauration et la buvette, à cette occasion.

2 - FETE DE L'ABEILLE

LE COMITE DES FETES participera à la FETE DE L'ABEILLE fixée le **13 SEPTEMBRE** à La Grange des 4 vents.

Nous assurerons la buvette et la vente de pâtisseries.

3 - NOEL

Nous serons présents à la journée du PERE NOEL organisée par la Mairie.

JUDO CLUB DE BEAUCE



Dès les vacances d'avril, nous avons eu le plaisir d'organiser un stage d'échange interclub à Châteauponsac (87).

Des sessions de judo adaptées aux différents âges ont été proposées : sutemi (sacrifice), seoi (projection), liaisons debout-sol et quelques techniques de retournement "maison" au sol.

Avant ou entre chaque session judo, des animations sportives ont été proposées : renforcement musculaire, Tek, Foot, Hand, Basket, Balle aux prisonniers et parcours sportifs (échelle, corde, relais, ...)

Ce stage a également été l'occasion pour nos judokas de découvrir la ville (merci à notre guide Margaux), son camping avec sa magnifique vue sur l'église et la vallée de la Gartempe, mais également la plus belle gare d'Europe à Limoges.

Évidemment, nos participants ont également retenus la sortie trampoline park et laser game ainsi que la soirée pizzas.

Nous tenons tout particulièrement à remercier Adrien Thevenet 4 fois champion de France en judo en sport adapté et licencié au club de Châteauponsac de sa présence sur le stage.

Cette fin de saison est bien évidemment marquée par la participation aux derniers rassemblements et compétitions :

- le comité 28 et le C'Chartres ont mis en place différentes animations, dont une animation baby judo : 3 participants,
- le tournoi JEC : 2nd place (1 participant)
- le tournoi de St Lubin des Joncherets : Micro-poussins : Or, Mini-poussins : 2nde, Poussins : 1er, 2nd et 5ème, Minime : 3ème, Cadet : 4^{ème}, Sénior : 2nd et 5ème
- la finale de la Musashi Cup du 13/06 : 5ième place pour notre équipe sénior (un grand merci à nos supporters)

La vie d'un club, c'est aussi de se maintenir au bon niveau de formation.

Toutes nos félicitations à Titouan David pour l'obtention du CAF (Certificat Animateur Fédéral).

La cérémonie clôture cette fin de saison avec les traditionnelles remises de grades.

Mais elle clôture également les 60 ans du JCB Lèves !

60 ans, ce n'est pas rien et cela ne serait pas possible sans l'engagement, la transmission et la passion de ceux qui participent de près ou de loin à la vie du club.

Un grand merci à tous ceux qui depuis 60 ans ont permis au JCB Lèves d'être encore présent aujourd'hui et de rester fidèle à ses valeurs.

COEUR DE CIBLE LÉVOIS



Cette saison, le club de tir à l'arc de Lèves a fêté son 55^e anniversaire.

Figure incontournable du tir à l'arc au sein du comité départemental avec ses 72 adhérents, le club a mené plusieurs projets d'envergure ces derniers mois afin d'améliorer ses infrastructures extérieures. Grâce à l'engagement de

plusieurs bénévoles, la couverture du pas de tir, l'installation d'un chalet en bois ainsi que la rénovation et la fabrication de nouvelles cibles ont pu être réalisées. Je tiens à remercier Romain et Benjamin pour leur assistance technique et leur implication dans la conduite de ces travaux.

Le club a également investi plusieurs milliers d'euros dans l'acquisition de matériel d'archerie (arcs, branches, cibles campagne, etc...) afin d'offrir à ses adhérents les meilleures conditions d'accueil et d'entraînement, sous la bienveillante de notre entraîneur et de ses assistants.

Ces efforts ont porté leurs fruits avec d'excellents résultats sportifs : 17 médailles d'or, 14 médailles d'argent et 10 médailles de bronze en saison salle, ainsi que 4 médailles d'or, 3 d'argent et 2 de bronze en tir extérieur.

Trois de nos archers se sont particulièrement illustrés lors du championnat départemental individuel : Lola a remporté le titre chez les femmes, tandis que Luc et Romain ont respectivement décroché les médailles d'argent et de bronze chez les hommes.

Une équipe masculine était également engagée au championnat départemental par équipes et a obtenu la médaille d'argent. Nous sommes également très fiers d'avoir présenté, pour la première fois, une équipe féminine à cette compétition. Malgré leur manque d'expérience, nos archères ont fait preuve d'une remarquable détermination, enchaînant des matchs parfois haletants pour finalement décrocher une honorable 9^e place.

Dans une volonté d'évolution et de modernisation, le club adopte désormais le nom de « Coeur de Cible Lévois ». Cette nouvelle identité s'accompagne d'un logo et d'une tenue re-nouvelés, davantage ancrés dans l'image de notre commune.

Si le nom évolue, l'ADN du club demeure inchangé : promouvoir la pratique du tir à l'arc dans un esprit de convivialité, de partage et de lien social, que ce soit pour le loisir, la progression personnelle ou la compétition.

B. Chauveau Président de Coeur de Cible Lévois



AMICALE LAIQUE



Spectacle de La Boîte à Eux

Le dimanche 24 mai, c'était la dernière de Espèces menacées... La dernière d'une série de neuf représentations qui, d'après vos rires, vos applaudissements et les commentaires entendus à l'issue de chacune des soirées

vous ont énormément plu. Nous avons pris un plaisir immense à vous présenter cette pièce. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en mai 2027 pour notre prochain spectacle qui reste pour le moment encore secret...

Au plaisir de vous revoir à la salle de l'Espace Soutine.

Découvrez le yoga

Comme chaque année, la section yoga de l'Amicale laïque de Lèves proposera un cours découverte. Il aura lieu le **mardi 1^{er} septembre** avec Marie-France et le **mercredi 2 septembre** avec Victoria, de 18h30 à 19h30 à la salle Marcel Josse. Il s'adressera aussi bien aux adultes qu'aux adolescents. Les inscriptions pourront se faire au forum des associations le **samedi 5 septembre**. Pour tout renseignement : amicale.yoga28@gmail.com

LÈVES-TOI ET MARCHÉ

Retrouvez-nous le **10 juillet 2026** à la « Grange aux quatre vents » pour le lancement de la fête de la Madeleine avec la course de canards.

« Lancez-vous à l'eau » parrainer un ou plusieurs canards et vous deviendrez peut-être le futur gagnant du voyage pour deux personnes ou un des autres lots.

C'est simple : scannez le QRCODE ci-dessous ou rendez-vous sur notre site internet :

leves-toi-et-marche.fr ou suivez nous sur notre facebook pour suivre nos permanences.

Nous organisons le bric à brac de la fête de la Madeleine le **dimanche 12 juillet** sur l'avenue de la paix. Emplacements avec véhicules de 5 mètres linéaires.

N'hésitez pas à nous contacter par mail : levestoietmarche@hotmail.com

PÉTANQUE LÉVOISE

La pétanque lévoise a organisée ses deux concours le 25 avril et le 23 mai 2026. Ces deux concours ont affiché complets, sous un soleil favorable au bon déroulement de ces journées.

80 doublettes se sont affrontées, les vainqueurs du 25 avril ont renouvelé l'exploit pour la journée du 23 mai. Un grand bravo à Christian et Thierry Thauvin, madame Marie-Hélène Ferreira adjointe au maire de Lèves leur a remis le premier prix.

Un sincère remerciement aux nombreux élus qui se sont déplacés.

Superbe exposition artistique des cours de l'Amicale

Traditionnellement, les ateliers Encadrement d'art et Dessin Peinture clôturent leurs cours chaque année à la salle Josse, par une exposition des œuvres des élèves. Ce fut encore le cas les 13 et 14 juin. Les nombreux visiteurs ont admiré la créativité des réalisations, qu'elles soient le fruit d'élèves débutants ou confirmés, d'enfants ou d'adultes. Pour la peinture adulte, les élèves ont travaillé à partir de modèles vivants et utilisé la technique mixte. Quant à l'encadrement, il s'agissait toujours de sublimer un document par la création d'un cadre artistique en harmonie avec celui-ci. Les cours sont assurés par Eliane Vally et Amélie Bodard pour la peinture, et par Nina Assuncao pour l'encadrement. Artistes et professeures de qualité, elles ont su partager leur passion et leur savoir faire pour le plus grand bonheur de leurs élèves.



A la suite de ce week-end d'exposition, quatre classes de l'école maternelle et trois de l'école élémentaire de Lèves ont pu bénéficier d'une visite guidée par un amicaliste.

Voici les activités de nos sections :

« Les tricotines » sont heureuses de vous accueillir à la salle « Françoise Donneau » dans l'espace Gabriel Loire pour le CAFE TRICOT :

En juillet 2026 : les **lundi 6** à 14h00 et le **samedi 4** à 10h00

En septembre 2026 : les **lundi 7 et 21** à 14h00

Les **samedis 5 et 19** à 10h00

« Je patch et je couds ». Muriel sera ravie de vous accueillir dans la salle N°2 de l'espace SOUTINE.

En septembre 2026, les **mardis 8 et 22** de 14h00 à 21h00

Retrouvez toutes ses informations sur www.leves-toi-et-marche.fr.



Pour info : prochain concours réservé aux adhérents le **samedi 29 août**. Le président : Christian Legras



État-civil et urbanisme

État-civil (jusqu'au 16 juin 2026)

NAISSANCE

26 février 2026
Lydie BALLE BILAI

27 février 2026
Élio MORTREUX

MARIAGE

18 avril 2026
Charlotte DEZALLE et Mickaël FORTIN

13 mai 2026
Virginie ANSEL et Samir SAFIR

13 juin 2026
Aurélié BUESTEL et Camille GROS

DÉCÈS

06 mai 2026
Joseph SALVADOR

20 mai 2026
Marie-Ghislaine MONNIER veuve GONNET

09 juin 2026
Nicole FRANCHET veuve LEGRAND

Urbanisme (jusqu'au 16 juin 2026)

Autorisations en instruction

Déclarations préalables

DP 028 209 26 00045	5 rue des picheloups
DP 028 209 26 00048	41b rue de Bailleau
DP 028 209 26 00051	6 rue Charles Darwin
DP 028 209 26 00055	29 rue Nelson Mandela
DP 028 209 26 00062	16 rue d'Ouarville
DP 028 209 26 00064	8 Avenue de la Paix
DP 028 209 26 00065	7 rue du colombier
DP 028 209 26 00066	15 rue du Bout du Val
DP 028 209 26 00067	2 rue de Bailleau

Changement couleur de volets actuels en bleu
Création d'un carport
Création d'une piscine
Abri pour barbecue
Pose d'une clôture en treillis soudé et d'une plaque de soubassement
Changement d'habitation en usage professionnel
Installation pompe à chaleur
Installation de 12 panneaux photovoltaïques
Isolation des murs par

DP 028 209 26 00068

10 rue Jules Vallain

l'extérieur
Création d'une fenêtre + remplacement d'une fenêtre par une porte vitrée

Permis de construire et démolir

PC 028 209 26 000 12
PC 028 209 26 000 13

10 rue de la Butte Celtique
14 rue Alphonse Jacquet

Extension d'atelier
Extension et transformation d'une dépendance en pièce habitable
Construction de deux maisons individuelles
Réfection d'un abri + travaux d'enduit

PC 028 209 26 000 14

82 rue de Bailleau

PC 028 209 26 000 15

26 rue d'Ouarville

Autorisations délivrées

Déclarations préalables

DP 028 209 26 00027	6 résidence des Cèdres
DP 028 209 26 00026	13 Avenue Victor Schoelcher
DP 028 209 26 00033	9 rue Jean Moulin
DP 028 209 26 00034	4 chemin de la vallée
DP 028 209 26 00036	19 Avenue de Soutine
DP 028 209 26 00037	18 rue du Moulin Vent
DP 028 209 26 00038	7 bis rue de la Butte Celtique
DP 028 209 26 00039	67 route de Chavannes
DP 028 209 26 00041	121 Avenue de la Paix
DP 028 209 26 00042	25 Allée du Clos Renault
DP 028 209 26 00044	Lieu-dit Ferme du Bois de Lèves
DP 028 209 26 00046	1 ter rue des grands Prés
DP 028 209 26 00047	132 route de Chavannes
DP 028 209 26 00049	4 rue des Vaux de Lèves
DP 028 209 26 00050	26 rue Jules Vallain
DP 028 209 26 00052	4 rue nelson Mandela
DP 028 209 26 00053	119 bis Avenue de la Paix
DP 028 209 26 00054	10 rue de Longsault
DP 028 209 26 00056	1 rue Pablo Neruda
DP 028 209 26 00057	32 Avenue Soutine

Changement de portail / Ravalement de façade
Construction d'une pergola bio-climatique
Changement et création ouverture + fenêtres, vélux
Nettoyage murs / peinture rénovation
Démolition chalet pour construction garage
Changement de portail
Installation d'antennes de radiocommunications
Remplacement des piliers existants
Pose de vélux 134*98
façade nord / sud
Construction d'une véranda en extension
Pose de 56 panneaux solaires photovoltaïques
Travaux "garage en cuisine", installation de toilettes + portes de garage
Changement des fenêtres et volets
Installation d'une climatisation réversible
Changement clôture arrière de la maison
Abri de jardin
Régularisation changement des fenêtres, volets et porte d'entrée
Réfection toiture maison
Installation de panneaux photovoltaïques d'une puissance 6.44 kWc
Pose d'un portail aluminium gris anthracite

DP 028 209 26 00058

1 Avenue Victor Schoelcher

Pergola autoportées bio climatique
Modifications des murs extérieurs, portails et ouverture mur à 1m60
Porte d'entrée et de garage en aluminium gris anthracite
Modification de façade, changement d'enduit + bardage chien assis (Gris Anthracite RAL 7016)
Changement de couleur de volets couleur Bleu
Ravalement de façades, imitation pierres RAL 1013 pour façade avant et arrière + pignons enduit gratté

DP 028 209 26 00059

18 rue Jean Moulin

DP 028 209 26 0002 M01

1 rue du bois Lion

DP 028 209 26 00060

46 rue des Hauts de Fresnay

DP 028 209 26 00061

5 rue des picheloups

DP 028 209 26 00063

6 rue des Picheloups

Permis de construire

PC 028 209 26 00002

allée Geoffroy de Lèves - Lot 14

Construction d'une maison individuelle
Création d'un carport en bois
Construction d'une maison avec piscine creusée
Construction d'un carpot
Réalisation d'une extension accolée à l'habitation en RCH et combles
Construction d'une maison individuelle
Réalisation de 100 logements sociaux
Extension d'atelier

PC 028 209 26 00007

16 bis rue de Longsault

PC 028 209 26 00008

123 route de Chavannes

PC 028 209 26 00010

14 rue de Bailleau

PC 028 209 26 00011

5 rue George Sand

PC 028 209 25 00018

123 route de Chavannes

PC 028 209 22 00014 M03

5B rue de Longsault

PC 028 209 26 000 12

10 rue de la Butte Celtique

Conseil Municipal

Séance du 18 mai 2026

1. Installation et désignation des membres des commissions municipales

L'article L. 2121-22 du Code Général Collectivités Territoriales précise : « Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Mode de désignation (article L.2121-21) : « Le vote a lieu au scrutin public à la demande du quart des membres présents. Le registre des délibérations comporte le nom des votants et l'indication du sens de leur vote.

Il est voté au scrutin secret :

- 1° Soit lorsqu'un tiers des membres présents le réclame ;
- 2° Soit lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation.

Dans ces derniers cas, si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

Le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire ».

La liste des commissions est la suivante :

- Commission 1 : Finances, urbanisme et affaires générales ;
- Commission 2 : Sécurité, bâtiments et voirie ;
- Commission 3 : Affaires sociales et familiales ;
- Commission 4 : Animation de la commune.

Commission 1 : Finances, urbanisme et affaires générales

Patrick LE CALVE	Joël HOUVET	Bénédicte PALLUEL	Antonin GILLETTA
Zakaria ZOUHARI-BOULLAY	Marie-Pierre LEGRAND	Louis JEROME	Jean-Marie BONNEFOND
Marie-Hélène FERREIRA	Ghislaine AUGÉ-DERUSSIT	Caroline MARCHAND	Pierre-Lucas BENOÎT

Commission 2 : Sécurité, bâtiments et voirie

Lionel LECOINTRE	Marie-Pierre DAVID	Joël HOUVET	Patrick LE CALVE
Olivier PICHÉREAU	Hervé LOIRE	Denis GOISQUE	Jean-Marie BONNEFOND
Clément LALANDE-VILLEMEN	Muriel LABAN	Caroline MARCHAND	Sigismond BOEUF

Commission 3 : Affaires sociales et familiales

Marie-Hélène FERREIRA	Bénédicte PALLUEL	Marie-Pierre LEGRAND	Marie-Christine VELLA
Muriel DEGUINE-BAUDRIN	Brigitte MOREAU	Louis-Marie de SOYE	Isabelle DREANO
Marie-Pierre DAVID	Liliane GAIDET	Eléonore VUARNESSON	Sigismond BOEUF

Commission 4 : Animation de la commune

Brigitte MOREAU	Olivier PICHÉREAU	Ghislaine AUGÉ-DERUSSIT	Lionel LECOINTRE
Marie-Christine VELLA	Muriel DEGUINE-BAUDRIN	Alicia DELACHAUME	Isabelle DREANO
Muriel LABAN	Zakaria ZOUHARI-BOULLAY	Eléonore VUARNESSON	Pierre-Lucas BENOÎT

VU le code général des collectivités territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'installation des commissions municipales et la désignation des membres au sein de ces dernières comme présentées ci-dessus.

2. GIP Chartres métropole Restauration – Désignation du représentant

Par arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2018187-0001 en date du 6 juillet 2018, la convention constitutive du GIP Chartres métropole Restauration a été approuvée par le monsieur le préfet, avec deux membres fondateurs, l'hôpital de Chartres et la Communauté d'agglomération Chartres Métropole.

Par arrêtés préfectoraux n° DRCL-BLE-2020227-0001 en date du 14 août 2020 et n° DRCL-BLE-2024278-0002 en date du 4 octobre 2024, les conventions constitutives modificatives du GIP Chartres métropole Restauration ont été approuvées.

Par délibération n°62/18 en date du 29 novembre 2018, le Conseil municipal a approuvé l'adhésion au GIP pour la production et la livraison de repas.

Suite aux élections municipales, il convient de procéder à la désignation du représentant de la collectivité à l'assemblée générale du GIP Chartres métropole Restauration.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 25 voix pour, 4 voix d'abstention (MM Boeuf et Benoît et MMES Vuarnesson et Marchand),

PROCEDE à la désignation de madame Isabelle DREANO, représentante de la commune de Lèves à l'assemblée générale du GIP Chartres métropole Restauration.

3. Chartres métropole - Désignation d'un suppléant au Conseil Intercommunautaire de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

A la suite de l'installation du nouveau Conseil municipal, il est nécessaire de désigner un suppléant au Conseil Intercommunautaire de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de Chartres métropole.

En effet, le maire est membre de droit de cette assemblée. Le règlement intérieur du CISPD prévoit la désignation d'un suppléant, représentant de la commune.

Par conséquent, il appartient au Conseil municipal de procéder à la désignation d'un élu suppléant représentant la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 25 voix pour, 4 voix d'abstention (MM Boeuf et Benoît et MMES Vuarnesson et Marchand),

DESIGNE monsieur Lionel LECOINTRE, comme élu suppléant représentant de la commune au sein du CISPD.

4. SPL C'Chartres Spectacles- Désignation du membre permanent au conseil d'administration

Il est rappelé que la collectivité est actionnaire de la SPL C'Chartres Spectacles et qu'à ce titre, elle dispose d'un poste d'administrateur au conseil d'administration, conformément aux règles définies par l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales.

À la suite des élections municipales, il convient que le Conseil municipal désigne le représentant pour le compte de la commune de Lèves au conseil d'administration de la SPL C'Chartres Spectacles.

La collectivité pourra solliciter la présidence de la société, par le biais de son représentant au conseil d'administration, habilité à cet effet et, le cas échéant, d'occuper la fonction de Directeur général.

En outre, le représentant au conseil d'administration pourra percevoir une rémunération annuelle sur la durée du mandat au titre des fonctions d'administrateur.

Par ailleurs, dans le cadre de simplification de la gestion de ces instances, la SPL C'Chartres Spectacles utilise un outil de convocation dématérialisée sécurisé permettant ainsi de transmettre les avis, convocations, documents et toute information nécessaire à l'organisation de celles-ci. Il est donc proposé d'approuver ce mode de convocation dématérialisé, conformément à l'article R.225-63 du code de commerce.

VU le CGCT, notamment son article L. 1524-5 ;

VU le code de commerce,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 25 voix pour, 4 voix d'abstention (MM Boeuf et Benoît et MMES Vuarnesson et Marchand),

DESIGNE madame Liliane GAIDET pour assurer la représentation de la collectivité en tant qu'administrateur au sein du conseil d'administration de la SPL C'Chartres Spectacles,

AUTORISE son représentant à accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient leur être confiés par le conseil d'administration,

AUTORISE madame Liliane GAIDET à percevoir de la SPL C'Chartres Spectacles, au titre de la fonction d'administrateur pour un montant maximum annuel de 1 800 euros brut,

APPROUVE le mode de convocation dématérialisé sécurisé

utilisé par la SPL C'Chartres Spectacles pour la transmission des convocations, avis, documents et toute information nécessaire à l'organisation de la gestion de ces instances, conformément à l'article R.225-63 du code de commerce.

5. SPL Chartres Aménagement - Désignation du membre de l'assemblée spéciale de la SPL Chartres aménagement, et du représentant permanent aux assemblées générales des actionnaires

Il est rappelé que la collectivité est actionnaire de la SPL Chartres aménagement, mais qu'elle ne dispose pas d'une part de capital suffisante pour lui assurer au moins un poste d'administrateur.

De ce fait, la commune de Lèves a droit à une représentation par le biais de l'assemblée spéciale des collectivités, constituée en application des dispositions de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales.

À la suite des élections municipales, il convient que le Conseil municipal désigne le représentant pour le compte de la commune de Lèves à l'assemblée spéciale et à l'assemblée générale de la SPL Chartres aménagement.

La ville de Lèves pourra solliciter la présidence de l'assemblée spéciale par le biais de son représentant. Elle pourra également solliciter la fonction d'administrateur représentant l'assemblée spéciale au conseil d'administration par le biais de son représentant. Dans ce cadre, elle pourra également solliciter la présidence de la société, par le biais de son représentant au conseil d'administration, habilité à cet effet et, le cas échéant, occuper la fonction de Directeur général.

En outre, le représentant, siégeant comme administrateur représentant de l'assemblée spéciale au conseil d'administration, pourra percevoir le cas échéant une rémunération sur la durée du mandat au titre des fonctions d'administrateur dont le montant est déterminé annuellement par résolution du conseil d'administration.

Par ailleurs, dans le cadre de simplification de la gestion de ces instances, la SPL Chartres aménagement utilise un outil de convocation dématérialisée sécurisé permettant ainsi de transmettre les avis, convocations, documents et toute information nécessaire à l'organisation de celles-ci. Il est donc proposé d'approuver ce mode de convocation dématérialisé, conformément à l'article R.225-63 du code de commerce.

VU le CGCT, notamment son article L. 1524-5 ;

VU le code de commerce,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 25 voix pour, 4 voix d'abstention (MM Boeuf et Benoît et MMES Vuarnesson et Marchand),

DESIGNE monsieur Denis GOISQUE pour assurer la représentation de la commune de Lèves au sein de l'assemblée spéciale de la SPL Chartres aménagement,

DESIGNE monsieur Denis GOISQUE pour assurer la représentation de la commune de Lèves au sein des Assemblées Générales des actionnaires de la SPL Chartres aménagement,

AUTORISE monsieur Denis GOISQUE à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée par l'assemblée spéciale, notamment sa présidence ou la fonction d'administrateur représentant l'assemblée spéciale au conseil d'administration.

Monsieur Denis GOISQUE, dans le cadre de sa fonction d'administrateur représentant de l'assemblée spéciale au conseil d'administration, à porter la candidature de la collectivité à la présidence du conseil d'administration de la SPL Chartres aménagement et à accepter toute fonction qui pourrait lui être

confiée à ce titre, notamment la direction générale de la société.

AUTORISE son représentant dans le cadre de sa fonction d'administrateur représentant de l'assemblée spéciale au conseil d'administration, à accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient lui être confiés par le conseil d'administration,

AUTORISE monsieur Denis GOISQUE à percevoir le cas échéant une rémunération de la SPL Chartres aménagement au titre des fonctions d'administrateur dont le montant est déterminé annuellement par résolution du conseil d'administration,

APPROUVE le mode de convocation dématérialisé sécurisé utilisé par la SPL Chartres aménagement pour la transmission des convocations, avis, documents et toute information nécessaire à l'organisation de ces instances, conformément à l'article R.225-63 du code de commerce.

6. Désignation des membres à la commission d'accessibilité Personnes Handicapées

Dans les communes de 5 000 habitants et plus, il est créé une commission communale pour l'accessibilité composée notamment des représentants de la commune, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville.

Cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle détaille l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, en fonction du type de handicap, des principaux itinéraires et cheminements dans un rayon de deux cents mètres autour des points d'arrêt prioritaires au sens de l'article L. 1112-1 du code des transports.

CONSIDERANT que, compte tenu du renouvellement du conseil municipal à la suite des élections municipales, il convient que ce dernier désigne, outre le Maire président de droit, les membres de ladite commission.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2143-3,

VU la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

CONSIDERANT la nécessité de désigner les membres à la commission d'accessibilité des personnes handicapées,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE, outre le Maire président de droit, les membres de la commission d'accessibilité personnes handicapées comme suit :

- Patrick LE CALVÉ
- Bénédicte PALLUEL
- Muriel LABAN
- Muriel DEGUINE-BAUDRIN
- Marie-Christine VELLA
- Marie-Pierre LEGRAND
- Sigismond BŒUF

7. Désignation des représentants du Conseil municipal dans différents organismes

Les statuts des différents organismes associatifs ou publics

prévoient la présence de conseillers municipaux, avec pour objectif de représenter la commune lors d'instances.

CONSIDERANT, qu'à la suite de l'installation du nouveau Conseil municipal, il est nécessaire de renouveler les conseillers municipaux représentant la collectivité à ces instances qui sont :

Comité de jumelage : un siège au Conseil d'administration ;
Fondation d'Aligre et Marie-Thérèse : un siège au Conseil d'administration ;
Service d'hébergement mixte pour adolescents (S.H.E.M.A.) de l'ADSEA : un siège au Conseil de la vie sociale ;
Conseil de vie sociale Maison saint Fulbert : un siège.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les candidats proposés,

Comité de jumelage :

Candidat	Est désigné
Joël HOUVET	Joël HOUVET

Fondation d'Aligre et Marie-Thérèse :

Candidat	Est désigné
Isabelle DREANO	Isabelle DREANO

Conseil de vie sociale du SHEMA (ADSEA) :

Candidat titulaire	Est désigné
Muriel DEGUINE-BAUDRIN	Muriel DEGUINE-BAUDRIN

Candidat suppléant	Est désigné
Marie Christine VELLA	Marie Christine VELLA

Conseil de vie sociale Maison saint Fulbert :

Candidat titulaire	Est désigné
Muriel DEGUINE-BAUDRIN	Muriel DEGUINE-BAUDRIN

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 25 voix pour, 4 voix d'abstention (MM Boeuf et Benoît et MMES Vuarnesson et Marchand),

PROCEDE à la désignation des représentants du Conseil municipal aux différents organismes tels que définis ci-dessus.

8. Désignation d'un correspondant « sécurité routière »

Le correspondant « sécurité routière », élu, est le relais privilégié entre les services de l'Etat et les autres acteurs locaux. Il veille à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière de même qu'à sa prise en charge dans les différents champs de compétence de la collectivité.

Pour cela, il peut s'appuyer sur les connaissances, compétences et moyens que l'Etat met à sa disposition :

- Le Coordinateur Sécurité Routière contribue et participe aux initiatives et programmes locaux,
- La Direction interdépartementale des Routes (DIR) apporte ses connaissances dans le domaine de la sécurité routière (Observatoire Départemental de Sécurité Routière),
- L'Education Nationale, la Jeunesse et Sports interviennent auprès des jeunes pendant et en dehors du temps scolaire,
- Le réseau des Missions Sécurité Routière assure les formations et le soutien des réseaux Sécurité Routière.

Il peut s'appuyer également sur les structures de prévention de la délinquance qui intègrent la sécurité routière et auxquelles les collectivités locales participent.

CONSIDERANT, qu'à la suite de l'installation du nouveau Conseil municipal, il est nécessaire de désigner le représentant de la collectivité à cette instance.

VU le code général des collectivités territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 25 voix pour, 4 voix d'abstention (MM Boeuf et Benoît et MMES Vuarnesson et Marchand),

PROCEDE à la désignation d'un correspondant « sécurité routière » en la personne de Lionel LECOINTRE.

Séance du 05 juin 2026

1. Désignation des délégués et suppléants du Conseil municipal pour les élections sénatoriales

Par note n°NOR : INTP2611651C en date du 6 mai 2026 du ministère de l'intérieur, il a été communiqué la date retenue, soit le dimanche 27 septembre 2026, pour la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

Au préalable, il convient donc de désigner au sein du Conseil municipal les délégués et suppléants au sien du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Conformément au code électoral, il est rappelé que :

- Les délégués et leurs suppléants au nombre de 20 (quinze délégués et 5 suppléants) sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel,
- Les membres du conseil municipal qui sont également députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, conseillers à l'Assemblée de Corse ou membres de l'assemblée de Polynésie française peuvent participer à l'élection des délégués et suppléants mais ne peuvent être élus délégués ou suppléants,
- Les listes présentées doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.

VU le Code électoral,

VU l'arrêté préfectoral n° 2026-12 du 22 mai 2026 fixant le nombre de délégués et de suppléants à élire et le mode de scrutin applicable aux communes d'Eure-et-Loir pour l'élection des sénateurs, Après que le bureau électoral ait déterminé le quotient électoral pour les délégués et les suppléants (le nombre de suffrages exprimés divisé par le nombre de délégués ou le nombre de suppléants) et ait défini le nombre de sièges pour chaque liste, il est procédé au vote sans débat et au scrutin secret après appel de chaque conseiller municipal.

Après que les membres du bureau électoral aient procédé au dépouillement des bulletins de vote,

- Nombre de conseillers présents :
- Nombre de votants :
- Nombre de suffrages exprimés :
- Nombre de suffrages nuls :

Monsieur le maire proclame les élus délégués et suppléants les candidats de la liste comme suit :

	Prénom Nom	Sexe	Date et lieu de naissance	Adresse
DÉLÉGUÉS				
1	Patrick LE CALVE	M	02/11/1950 à CHALLET	14 rue du Bout du Val 28300 LÈVES
2	Marie-Hélène FERREIRA	F	21/02/1979 à CHARTRES	41 rue Jean Moulin 28300 LÈVES
3	Joël HOUVET	M	18/06/1949 à CHARTRES	11 avenue Soutine 28300 LÈVES
4	Ghislaine AUGÉ-DERUSSIT	F	12/10/1957 à VERSAILLES	64 rue Claude Debussy 28300 LÈVES
5	Louis JEROME	M	17/01/2001 à CHARTRES	39 route de Chavannes 28300 LÈVES
6	Brigitte MOREAU	F	27/03/1959 à CHARTRES	11 route de Chavannes 28300 LÈVES
7	Louis-Marie SOYE	M	04/02/1995 à PARIS 15 ^{ème}	15 bis avenue de la Paix 28300 LÈVES
8	Marie-Pierre DAVID	F	25/09/1966 à ROUEN	36 rue des Hauts de Fresnay 28300 LÈVES
9	Denis GOISQUE	M	12/04/1961 à PARIS 16 ^{ème}	6 rue du Mousseau 28300 LÈVES
10	Alicia DELACHAUME	F	14/04/1989 à CHARTRES	61 bis route de Chavannes 28300 LÈVES
11	Hervé LOIRE	M	06/05/1961 à CHARTRES	26 rue d'Ouarville 28300 LÈVES
12	Liliane GAIDET	F	30/07/1960 à DAMMARIÉ-LES-LYS	52 avenue Marcel Proust 28300 LÈVES
13	Antonin GILLET	M	06/09/1984 à VITRY-LE-FRANÇOIS	19 bis rue de Bailleau 28300 LÈVES
14	Sigismond BOEUF	M	23/05/2003 à AMIENS	103 route de Chavannes 28300 LÈVES
15	Caroline MARCHAND	F	13/05/1977 à CHARTRES	5 rue Emerville 28190 MITTAINVILLIERS-VERIGNY
SUPPLÉANTS				
1	Muriel DEGUINE-BAUDRIN	F	07/02/1966 à LILLE	117 avenue de la Paix 28300 LÈVES
2	Clément LALANDE-VILLEMEN	M	24/01/1990 à NANTES	2 allée du Clos Renault 28300 LÈVES
3	Marie-Pierre LEGRAND	F	09/12/1955 à CONDOM	2 rue de Longsault 28300 LÈVES
4	Jean-Marie BONNEFOND	M	09/12/1965 à DÉSERTINES	4 résidence des Clos Mulons 28300 LÈVES
5	Muriel LABAN	F	05/11/1958 à PARIS 15 ^{ème}	2 rue du Bout du Val 28300 LÈVES



Retrouvez l'ensemble **des délibérations** et **des annexes** des séances du Conseil municipal sur **leves.fr**.

■ TRIBUNES

MAJORITÉ

Située au cœur de l'agglomération chartreuse, à deux pas de la cathédrale, Lèves bénéficie d'un positionnement géographique privilégié, à la confluence des vallées de l'Eure et du Couasnon, et bordée par des espaces naturels préservés.

Cette réalité a conduit de longue date la commune à coopérer avec ses voisins. C'est ainsi que dès les années 50 elle fit partie des premières communes à créer un syndicat intercommunal pour gérer le traitement des eaux usées, avec la construction de la station d'épuration à Lèves.

Souvenez-vous, cette station, devenue dangereuse et inadaptée, a été remplacée il y a quelques années par la station de la Mare Corbonne à Mainvilliers, laissant place à une grande plaine naturelle et à une zone humide en entrée de ville dont nous bénéficions tous désormais.

Face aux vents contraires, il fallait compter sur l'opiniâtreté des élus de Chartres métropole et de la ville de Lèves pour que ce projet d'intérêt général se réalise. La qualité de l'eau s'en est vue améliorée, et le développement économique a pu se poursuivre.

Et parce que tout est cohérent et s'imbrique, c'est un autre projet qui pourra voir le jour avec la station d'épuration de la Mare Corbonne. Après de longues années de travail entre Chartres métropole, les villes de Lèves et de Mainvilliers, les services de l'Etat et l'agence de l'eau Seine-Normandie, la remise en eau du Couasnon va bientôt devenir réalité, grâce au rejet d'une partie des eaux traitées de la station d'épuration, et à des travaux d'adaptation qui vont démarrer cet automne. Peut-être avez-vous d'ailleurs vu récemment le Couasnon en eau, à la suite d'essais effectués par les services de Chartres métropole.

Et parce qu'il est indispensable de mener à bien ce projet, nous avons accueilli sur place le nouveau président de Chartres métropole, sensible au sujet et s'engageant à le poursuivre. C'est ainsi à la fois d'une vision partagée et d'élus agissant de manière pragmatique pour l'intérêt de tous dont nous avons besoin. C'est ce qui permet d'avancer, et de conforter toujours un peu plus la qualité de vie qui nous est si chère.

OPPOSITION

Bonjour,

Cela fait maintenant quatre mois que nous siégeons au conseil municipal et notre campagne a déjà eu un effet : le vocabulaire de la majorité a changé. À la lecture de cette gazette, on découvre de nouvelles expressions : « faire ensemble », « associer les citoyens », « travailler avec l'opposition ».

Nous ne pouvons que nous en réjouir. D'ailleurs, à lire certains engagements, on pourrait presque croire que M. Martial aurait voté pour notre programme ! Nous prenons acte de ces déclarations. Désormais, il est temps de passer des mots aux actes.

Durant les premiers conseils, nous avons réussi à faire émerger de vrais débats et à ouvrir des pistes de réflexion, notamment sur la restauration scolaire de la commune. Nous avons ainsi rappelé le non-respect de la loi Égalim alors que les plats de la cantine sont préparés dans la cuisine centrale de Chartres Métropole. De plus, notre maire M. Martial est le vice-président délégué à l'alimentation durable de Chartres Métropole.

Nous avons également soulevé plusieurs questions essentielles dont l'utilisation interdite de barquettes en plastique pour réchauffer les plats. D'autres communes de l'agglomération ont fait des choix différents en renonçant aux cuisines centrales afin de privilégier les circuits courts, la qualité des produits et des modèles de restauration plus vertueux.

Grâce à notre intervention des experts sur le sujet seront invités en commission municipale pour réfléchir au sujet.

Puisque nous parlons d'école, comment ne pas évoquer le manque criant d'ombre dans les cours de récréation ? Nous nous félicitons d'avoir impulsé en commission une réflexion sur la mise en ombrage des écoles pour faire face aux épisodes de chaleur que nous subissons chaque année.

Nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter un très bel été.

Comptez sur nous pour porter votre voix, défendre vos préoccupations et proposer des solutions concrètes.

À bientôt

Lèves en Commun

Mail : contact@levesencommun.fr

Lèvements



JUILLET

04, 05 ET 10, 11 JUILLET

Exposition l'univers de Lèv'art
Vernissage le samedi 04 juillet à 16h30
Grandes oeuvres réalisées en commun par 12 artistes
Atelier Loire, 16 rue d'Ouarville à Lèves
Contact : Arlette Loire - 06 03 70 26 41

10, 11, 12 JUILLET

Fête de la Madeleine
Des animations proposées tout au long du week-end
dont une course de canards dès vendredi soir
Centre-ville de Lèves et étangs
Programme disponible en page 22 & 23

AOÛT

DIMANCHE 16 AOÛT

Cérémonie en mémoire de la Libération de Lèves en 1944
9h30 : rassemblement devant le cimetière
dépôts de gerbes - hommage aux morts - hymne

MERCREDI 26 AOÛT

Don du sang
15h - 19h espace Soutine
Pour prendre RDV : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

SAMEDI 29 AOÛT

Election Miss Petite Universe Eure-et-Loir 2026
17h30 - espace Soutine
Tarifs : 25€ (tarif plein) / 20€ (tarif réduit)
+ d'info sur Facebook @misspetiteuniverseeureetloir



FORTES CHALEURS - CANICULE FAITES VOUS CONNAÎTRE AUPRÈS DE LA MAIRIE

Face aux vagues de chaleurs estivales, les personnes qui en ressentent le besoin (personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes fragiles...) peuvent se faire connaître auprès de la mairie pour un accompagnement particulier.

Pour bénéficier de cette aide, contacter Bénédicte Palluel, adjointe au maire en charge de l'Action sociale au 06 70 41 27 05 / 02 37 180 180 - benedicte.palluel@leves.fr

SAMEDI 5 SEPT. 26

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS LÉVOISES

10H - 17H



VILLE
DE  LÈVES

Nouvelle
formule
en **centre-ville** !



*Réservez vos
rendez-vous de rentrée !*

Journée des associations

SAMEDI 05 SEPTEMBRE - 10h à 17h
centre-ville de Lèves

Marché je Croqu'Eurélien

VENDREDI 11 SEPTEMBRE - de 16h à 21h
centre-ville de Lèves

Fête de l'abeille et de la nature

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE - à partir de 10h
étangs de Lèves - Grange aux 4 vents